

# PROGRAMMES HUMANITAIRES INTÉGRANT DES TRANSFERTS MONÉTAIRES ET RÉSULTATS EN TERMES DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE : DONNÉES FACTUELLES ET PRIORITÉS DES FUTURES RECHERCHES

Allyson Cross, Tenzin Manell and Melanie Megevand<sup>1</sup>

Novembre 2018

Publié dans le Corpus de papiers sur les transferts monétaires et le genre,  
compilé par le Cash Learning Partnership.



## 1. INTRODUCTION

Le recours aux transferts monétaires dans les contextes humanitaires s'est considérablement développé ces dernières années (CaLP, 2018).<sup>2</sup> Les transferts monétaires sont considérés comme un élément important des interventions humanitaires qui, dans des contextes adaptés, peuvent utiliser les ressources rares de manière efficiente et efficace, stimuler les économies locales, renforcer la dignité et les choix des populations touchées par les crises et gérer simultanément plusieurs résultats sectoriels (Arnold et coll., 2011 ; Creti et Jaspars, 2006 ; Gairdner et coll., 2011 ; Venton et coll., 2015). Bien que les transferts d'espèces et de coupons aient été étudiés dans des contextes de développement et de réponse aux besoins nutritionnels et d'abris en cas de crises humanitaires, les données sur la capacité des transferts monétaires à atteindre d'autres objectifs sectoriels et à résoudre des problèmes humanitaires transversaux sont moins solides. Dans le secteur de la protection<sup>3</sup>, il existe peu de données sur la capacité des transferts monétaires à

<sup>1</sup> Cette recherche a été entreprise par Allyson Cross, Ekaterina Shaleva, Ana Sanchez-Canales et Rashad Nimr, tous récemment diplômés de la London School of Economics and Political Science (LSE), sous la direction de la Women's Refugee Commission (WRC, Commission des femmes pour les réfugiés) et de l'International Rescue Committee (IRC, Comité international de secours). Ce rapport a été rédigé par les chercheurs en collaboration avec Tenzin Manell (WRC) et Melanie Megevand (IRC). Nous remercions tout particulièrement Stefan Bambacher du Cash Learning Partnership (CaLP), Cassandra Puls et Dale Buscher de la WRC ainsi que Alexandra Blackwell, Sheree Bennett et Sana Khan de l'IRC pour leurs contributions essentielles

<sup>2</sup> Les transferts monétaires font référence à tous les programmes qui prévoient la fourniture directe aux bénéficiaires de transferts monétaires (ou de coupons en échange de biens ou services). Dans le contexte humanitaire, le terme est utilisé pour désigner la fourniture d'espèces ou de coupons à des bénéficiaires, qu'il s'agisse de particuliers, de ménages ou de communautés, et non au gouvernement ou à d'autres acteurs étatiques. Les transferts monétaires englobent tous les types d'assistance monétaire, y compris les coupons. Cela exclut les transferts de fonds et la microfinance dans les interventions humanitaires (bien que la microfinance et les institutions de transferts monétaires puissent être utilisées pour les versements monétaires). Ce terme est interchangeable avec *Interventions monétaires, Assistance monétaire et Programmes intégrant des transferts monétaires et des coupons*.

<sup>3</sup> La protection comprend toutes les activités qui garantissent le plein respect des droits de tous les individus, sans discrimination et en

produire des résultats sous-sectoriels<sup>4</sup> en général et en termes de violences basées sur le genre en particulier.

Les arguments théoriques et pratiques sont similaires quant à l'utilisation des transferts monétaires dans des situations d'urgence. Des théories telles que l'approche fondée sur les droits et privilèges<sup>5</sup> considèrent certaines situations d'urgence comme des phénomènes sociopolitiques qui peuvent être gérés à travers l'aide aux revenus (de Waal, 2006 ; Sen, 1999). Les experts et les parties prenantes des interventions humanitaires s'accordent à dire que les transferts monétaires peuvent répondre efficacement aux besoins de la population, dans la mesure où ils peuvent accroître l'accès aux biens et services de base et où ils intègrent l'intervention humanitaire à l'économie locale (Gairdner et coll., 2011). Cependant, il est également reconnu que les limites inhérentes aux transferts monétaires, telles que leur incapacité à promouvoir des changements comportementaux à long terme, nuancent leurs bénéfices potentiels.

En 2016, les principaux donateurs et agences humanitaires ont signé le Grand Bargain,<sup>6</sup> qui prévoyait notamment d'accroître les transferts monétaires dans le cadre des interventions humanitaires afin de renforcer l'efficacité et l'efficience de l'action humanitaire (IASC, 2015). Le Cadre stratégique pour l'action du Cash Learning Partnership (CaLP)<sup>7</sup> consolide les engagements en matière de transferts monétaires et les recommandations formulées dans le Grand Bargain, mais aussi dans l'Agenda for Cash (Programme pour l'assistance monétaire)<sup>8</sup>, les 10 principes d'ECHO,<sup>9</sup> le Report of the High-Level Panel on Humanitarian Cash Transfers (Rapport du groupe de haut niveau sur les transferts monétaires à des fins humanitaires)<sup>10</sup> et la note stratégique de l'IASC sur les transferts monétaires dans les contextes humanitaires<sup>11</sup> dans le cadre de six objectifs globaux. Ce rapport vise à contribuer spécifiquement à l'objectif global 6 : renforcer la base de données factuelles et investir dans l'innovation.

Des données plus solides sont nécessaires pour savoir quand et comment les transferts monétaires sont susceptibles de produire les résultats souhaités, en particulier dans les domaines critiques où les recherches sont moins formelles, tels que les questions transversales liées à la protection et aux violences basées sur le genre. Les analyses documentaires sur les transferts monétaires et la protection mettent en évidence la nécessité de mieux comprendre comment la taille, la fréquence et la durée des transferts monétaires peuvent influencer sur les résultats en matière de protection contre les violences basées sur le genre dans les contextes humanitaires (Hagen-Zanker et coll., 2017 ; Berg et Seferis, 2016). La collecte de données factuelles sur l'utilisation des transferts monétaires pour atteindre les objectifs de protection contre les violences basées sur le genre est au cœur des travaux de l'équipe de travail du Global Protection Cluster (GPC) sur les transferts monétaires pour la protection et constitue également une priorité pour ses organisations membres, y compris celles impliquées dans cette étude : la Women's Refugee Commission (WRC), l'International Rescue Committee (IRC) et le CaLP. Ce rapport cherche à

---

conformité avec les droits de l'homme internationaux, les organes juridiques compétents et le droit humanitaire. La protection est au cœur de l'action humanitaire et doit en faire systématiquement partie. Les actions de protection directe relèvent de la responsabilité principale et légale de l'État ; cependant, les organisations humanitaires ont également un rôle à jouer en veillant à ce que ces obligations soient remplies lorsque l'État est en incapacité (Kemp, 2016).

<sup>4</sup> Les sous-secteurs comprennent les violences basées sur le genre, la protection de l'enfance, l'action contre les mines ainsi que le logement, les terres et les biens.

<sup>5</sup> D'après la théorie fondée sur les droits et privilèges, certaines catastrophes se produisent lorsque les individus sont incapables de s'approprier les ressources productives (dotations) et lorsque les conditions d'échange sont telles qu'ils ne peuvent utiliser leurs ressources pour survivre. Cela est parfois considéré comme un problème sociopolitique, par exemple lorsqu'une famine se produit alors que les denrées alimentaires sont disponibles en abondance, mais que les dotations des individus et les conditions d'échange sont telles qu'ils ne peuvent pas échanger leurs ressources contre de la nourriture ou doivent vendre des denrées produites à des niveaux de prix supérieurs, ce qui contribue ainsi à la pénurie. La famine est ainsi provoquée par l'incapacité des individus à contrôler et mobiliser les ressources pour compenser les pénuries locales.

<sup>6</sup> Voir <http://www.agendaforhumanity.org/initiatives/3861>.

<sup>7</sup> Voir <http://www.cashlearning.org/downloads/calp-framework-web.pdf>.

<sup>8</sup> Voir <http://www.cashlearning.org/downloads/100daysofcash-agendaforcash--final.pdf>.

<sup>9</sup> Voir <http://www.cashlearning.org/downloads/conceptpapercommontoplineprinciplesen.pdf>.

<sup>10</sup> Voir <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9828.pdf>.

<sup>11</sup> Voir [https://interagencystandingcommittee.org/system/files/strategic\\_note\\_cash\\_transfers\\_in\\_humanitarian\\_contexts\\_june\\_2016.pdf](https://interagencystandingcommittee.org/system/files/strategic_note_cash_transfers_in_humanitarian_contexts_june_2016.pdf).

décrire les données existantes sur les transferts monétaires et sur la prévention et la réduction des violences basées sur le genre dans les contextes humanitaires ; il recommande par ailleurs les domaines à traiter en priorité dans les recherches futures.

### 1.1 Analyse des violences basées sur le genre

Les violences basées sur le genre répondent à de multiples définitions selon qu'il s'agit de pratiques universitaires ou humanitaires, de développement ou de droits de l'homme (Read-Hamilton, 2014). Dans ce rapport, les violences basées sur le genre sont définies comme « un terme générique désignant un acte préjudiciable commis contre la volonté d'une personne et fondé sur des différences socialement définies (par exemple le sexe) entre hommes et femmes. Cela inclut les actes qui provoquent des souffrances physiques, sexuelles ou mentales, des menaces concernant de tels actes, la contrainte et d'autres privations de liberté » (IASC Guidelines, 2015, p.5). Les violences basées sur le genre incluent : les violences sexuelles, y compris les viols, les agressions sexuelles, les mutilations génitales, la torture sexuelle, l'exploitation ou les violences exercées par un partenaire intime (VPI)<sup>12</sup>, les mariages précoces et forcés, et toute forme de violence physique ou mentale visant des personnes en fonction de leur sexe. Dans un contexte humanitaire, les violences basées sur le genre sont principalement associées aux violences faites aux femmes plutôt qu'à une incarnation holistique de la violence basée sur le genre (Dolan, 2015). Les violences basées sur le genre désignent également des violences similaires perpétrées contre la communauté LGBTI (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes), mais aussi contre les hommes et les garçons. Sivakumaran (2007) soutient que les violences sexuelles contre les hommes sont utilisées en tant qu'agressions genrées destinées à féminiser, homosexualiser et réduire la capacité de reproduction. Comme le souligne Lewis (2009), la perception des violences basées sur le genre doit systématiquement inclure les violences contre la sexualité, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, qu'elles soient réelles, perçues ou présumées. Bien que ce rapport utilise une définition inclusive des violences basées sur le genre, il se concentre inévitablement sur les femmes et les filles, dans la mesure où cette population est exposée à des risques disproportionnés dans les situations d'urgence humanitaire (DFID, 2013).

### 1.2 Les violences basées sur le genre dans les situations d'urgence

Peu de recherches ont été menées ou consolidées pour mettre en évidence les meilleures pratiques des programmes d'urgence contre les violences basées sur le genre (Bhuvanendra et Holmes, 2014). Bien que le recours à la violence sexuelle dans les zones de conflit soit bien documenté, les autres formes de violences basées sur le genre, telles que les violences exercées par un partenaire intime (VPI), les mariages précoces et forcés et le travail sexuel, sont également exacerbées dans les situations de conflit et d'urgence (Hossain et coll., 2014 ; GBV AoR, 2018). Les types d'interventions incluent les plaidoyers, la formation des groupes, les programmes sur les moyens de subsistance, le soutien psychosocial, les interventions contre les agresseurs, les visites à domicile, la mobilisation de la communauté et les transferts d'espèces et de coupons (Arango et coll., 2014). Cependant, les études sur la capacité des transferts monétaires à gérer les différentes formes de violences basées sur le genre font défaut. En définitive, tous les programmes doivent être centrés sur les victimes pour garantir le respect qui leur est dû et leur sécurité, mais aussi travailler aux changements culturels, aux évolutions législatives et à la formation des travailleurs sanitaires qui peuvent manquer de préparation face à ces préoccupations. En outre, il est essentiel d'impliquer les hommes et les garçons dans la lutte contre les causes profondes des inégalités entre les sexes, mais aussi de tenir compte de l'intersectionnalité du genre et d'autres facteurs (comme l'âge ou le handicap) pour comprendre les sources multiples et aggravantes des violences et des discriminations.

<sup>12</sup> Pour l'OMS, le terme « violences exercées par un partenaire intime (VPI) » est un terme générique. Voir [http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/86232/WHO\\_RHR\\_12.36\\_fre.pdf?jsessionid=SBB0D6FA0850D1FFDB7222D19EFA3833?sequence=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/86232/WHO_RHR_12.36_fre.pdf?jsessionid=SBB0D6FA0850D1FFDB7222D19EFA3833?sequence=1). (Comprendre et traiter les violences faites aux femmes : les violences exercées par un partenaire intime (VPI)).

### 1.3 Violences basées sur le genre et transferts monétaires

Les données sur l'impact des transferts monétaires sur les relations entre hommes et femmes sont limitées, peu concluantes et largement liées au contexte et aux ménages (Harvey et Pavanello, 2018). En plus de laisser les victimes traumatisées, les violences basées sur le genre sapent également la résilience sociétale et peuvent avoir un impact négatif sur le relèvement des ménages et des communautés (IASC, 2015). Intégrer les considérations sur les violences basées sur le genre dans les transferts monétaires et compléter les services de gestion de cas avec une assistance monétaire, le cas échéant, peuvent aider à optimiser les transferts monétaires en tant qu'outil d'amélioration de la protection en cas de crise humanitaire (WRC, 2018).

La section suivante présente les objectifs et les questions de la recherche. La troisième section traite de la méthodologie, tandis que la quatrième présente les cartographies de données. La cinquième section fournit un aperçu descriptif des données prises en compte. La sixième section analyse la documentation sur les transferts monétaires, leur impact sur les résultats en matière de violences basées sur le genre, mais aussi les retombées et les limitations, entre autres. La septième section décrit les principales lacunes et recommandations pour les domaines de recherche prioritaires. La huitième section propose des considérations finales.

« Les données sur l'impact des transferts monétaires sur les relations entre hommes et femmes sont limitées, peu concluantes et largement liées au contexte et aux ménages. »

## 2. OBJECTIFS ET QUESTIONS DE LA RECHERCHE

Ce rapport propose de passer en revue et d'analyser les données sur l'impact des transferts monétaires sur la prévention et la réduction des violences basées sur le genre et suggère les lacunes à traiter en priorité lors des futures recherches. Les données s'appuient principalement sur la documentation disponible, telle que les évaluations et revues de programmes, les méta-analyses, les études de cas et les rapports produits par des experts ou des consultants externes.

Ce rapport vise à :

- fournir une cartographie des données factuelles précisant la modalité d'intervention des transferts monétaires, les résultats en matière de violences basées sur le genre, la direction de l'impact et la qualité de l'étude pour les données factuelles disponibles<sup>13</sup> ;
- passer en revue la documentation incluse, analyser les données sur les transferts monétaires dans la prise en compte des résultats en matière de violences basées sur le genre et regrouper les principales conclusions<sup>14</sup> ; et
- identifier les données factuelles manquantes et suggérer les domaines de recherche futurs.

Pour atteindre ces objectifs, ce rapport aborde les questions suivantes :

1. Comment les différentes modalités de transferts monétaires ont-elles été ciblées ? Quel impact ont-elles eu sur les résultats en matière de violences basées sur le genre ?
2. Existe-t-il des données sur un ciblage sexospécifique affectant l'impact des transferts monétaires sur les résultats en matière de violences basées sur le genre ?
3. Existe-t-il des données sur les retombées positives ou négatives des transferts monétaires sur les résultats en matière de violences basées sur le genre ?
4. Quelles sont les principales limites des transferts monétaires dans les résultats en matière de violences basées sur le genre ? Quelles sont les considérations à prendre en compte et quels sont les autres programmes à mettre en œuvre parallèlement aux transferts monétaires ?
5. Quelles sont les principales données factuelles manquantes ? Quelles recherches supplémentaires faut-il entreprendre pour déterminer l'applicabilité des transferts monétaires aux résultats en matière de violences basées sur le genre et identifier les meilleures pratiques ?

---

<sup>13</sup> Le terme *impact* désigne un effet ou une influence pouvant être directement ou indirectement associés à une intervention donnée.

<sup>14</sup> Le terme *résultat* désigne la conséquence ou le changement, intentionnels ou fortuits, résultant de l'intervention.

### 3. MÉTHODOLOGIE

#### 3.1 Protocole de recherche

##### 3.1.1 Interventions et résultats

Les interventions examinées dans le cadre de ce projet incluent les modalités des transferts monétaires telles que le CaLP les définit pour un rapport séparé selon la même méthodologie et la même structure (voir Tableau 1).<sup>15</sup> L'accent est mis sur les interventions au niveau des ménages, les subventions accordées aux organisations fournissant des services de soutien sont exclues. Les résultats des violences basées sur le genre examinés (voir Tableau 1), définis en consultation avec les membres de l'équipe de travail du Global Protection Cluster sur les transferts monétaires pour la protection, y compris la WRC, l'IRC et le CaLP, ont été identifiés sur la base des résultats généraux des violences basées sur le genre.

Tableau 1.

Interventions	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Transferts monétaires à usages multiples</li> <li>2. Transfert inconditionnel de coupons : marchandises</li> <li>3. Transfert inconditionnel : valeur</li> <li>4. Transfert conditionnel d'espèces</li> <li>5. Transfert conditionnel de coupons</li> <li>6. Argent contre travail</li> <li>7. Coupon contre travail</li> <li>8. Argent contre actifs</li> <li>9. Coupon contre actifs</li> <li>10. Protection sociale en réponse aux chocs</li> <li>11. Mélange de modalités</li> <li>12. Cash Plus</li> <li>13. Argent contre formation</li> <li>14. Coupon contre formation</li> </ol>	<p><b>Réduction du risque ou de l'exposition aux violences basées sur le genre</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages</li> <li>2. Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI)</li> <li>3. Réduction du risque ou de l'exposition au harcèlement sexuel, à l'exploitation sexuelle ou aux abus sexuels</li> <li>4. Diminution ou prévention des mariages forcés et précoces</li> <li>5. Augmentation de la propriété d'actifs ou du contrôle des ressources</li> </ol> <p><b>Accès aux services</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Accès des victimes de violences basées sur le genre aux services de relèvement et de rétablissement</li> <li>7. Accès aux services de santé reproductiv</li> <li>8. Accès aux services de santé psychologique/mentale</li> </ol> <p><b>Stratégies d'adaptation risquées</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>9. Travail sexuel</li> </ol>

Pour une description complète et les définitions des interventions et des résultats, voir Annexe 1.

##### 3.1.2 Critères d'inclusion et d'exclusion

L'inclusion reposait sur les données relatives à l'impact d'une intervention en transferts monétaires (telle que répertoriée ci-dessus) sur l'un des résultats prédéfinis en matière de violences basées sur le genre (également répertoriés ci-dessus). L'évaluation excluait les documents sur les meilleures pratiques, les boîtes à outils et les directives générales, mais incluait les méta-analyses et les analyses documentaires. Le mécanisme de distribution et le ciblage ne faisaient pas partie des critères d'exclusion. Enfin, seuls les documents produits après 2005 et disponibles en anglais ont été analysés.

<sup>15</sup> Voir le [glossaire du CaLP](#) pour les définitions des interventions et la terminologie relative aux transferts monétaires.

### 3.1.3 Collecte et examen des données

Un ensemble complet de bases de données universitaires a été utilisé pour identifier la littérature évaluée par des pairs.<sup>16</sup> Ensuite, les bibliothèques CaLP et ALNAP ont été sondées pour trouver les publications pertinentes. Les termes de recherche ont été définis en fonction des interventions et des résultats.

Les études ont été évaluées selon la qualité de la recherche et la direction de l'impact dans une association intervention-résultat. Les indicateurs utilisés pour déterminer la qualité de la recherche ont été adaptés à partir [des directives du Dfid](#) (voir Figure 1).

Figure 1.

Indicateur qualité	Critères
<b>Cadre conceptuel</b>	Les auteurs abordent-ils les recherches existantes et comment l'étude actuelle s'intègre-t-elle dans ce contexte ?
<b>Transparence</b>	Existe-t-il une explication claire de la conception et de la méthodologie de la recherche ? L'auteur indique-t-il comment, quand, où/auprès de qui les données ont été collectées ? L'auteur fournit-il et justifie-t-il un cadre pour cette analyse ?
<b>Redondance</b>	Existe-t-il une triangulation des données ? Auprès de combien de types de sources différents l'auteur recueille-t-il les données ?
<b>Validité</b>	L'étude est-elle valable en interne ? Est-elle valable en externe ? L'analyse laisse-t-elle la place à une variable confusionnelle ou à un biais de causalité inverse ? La mesure est-elle valable ? Ou l'indicateur ne représente-t-il pas une bonne mesure du résultat ?
<b>Fiabilité</b>	Les indicateurs sont-ils mesurés correctement ? Existe-t-il une incitation à rapporter les données de façon incorrecte de la part du répondant ou de l'enquêteur ? Le cas échéant, l'auteur traite-t-il cette préoccupation ?
<b>Pertinence</b>	L'étude suit-elle une logique claire du cadre conceptuel aux données et de l'analyse à la conclusion ? Les auteurs abordent-ils les avertissements de l'étude ?
<b>Classification</b> Les études ont été classées selon trois niveaux de qualité (élevé, moyen et faible) d'après les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Élevé</b> : les études correspondent à 4 à 6 des catégories ci-dessus, totalement ou de façon équivalente (c'est-à-dire qu'elles correspondent partiellement dans tous les domaines, mais pas pleinement dans 2 ou 3 domaines)</li> <li>• <b>Moyen</b> : les études correspondent à 3 ou 4 catégories ci-dessus, totalement ou de façon équivalente</li> <li>• <b>Faible</b> : les études correspondent à moins de 3 catégories ci-dessus</li> </ul>	

<sup>16</sup> Comme JSTOR (<https://www.jstor.org/>)

### 3.2 Limites et défis

En raison de différents facteurs tels que la rareté des organisations humanitaires établissant un point de comparaison et des cycles courts de programmes humanitaires, il est extrêmement difficile de mesurer l'impact des programmes dans les situations d'urgence. L'intensification récente des transferts monétaires en tant que modalité de transfert dans les interventions humanitaires signifie que l'intégration des violences basées sur le genre dans les transferts monétaires et l'intégration des transferts monétaires dans les interventions en sont encore à leurs balbutiements.<sup>17</sup> Il est souvent difficile de distinguer l'impact d'une intervention en transferts monétaires sur un résultat prédéfini de violences basées sur le genre. Dans de nombreuses études incluses dans ce rapport, les résultats des violences basées sur le genre ont été identifiés de manière informelle lors de discussions de groupe avec les communautés touchées par les crises, et non en tant que résultats délibérés explicitement ciblés et mesurés. La plupart des études axées sur les résultats liés au genre ont fourni une évaluation a posteriori de l'impact des transferts monétaires sur les violences basées sur le genre, au lieu d'intégrer délibérément les résultats et les programmes relatifs aux violences basées sur le genre dans la conception et la mise en œuvre de l'intervention.

En outre, le fait que de nombreux résultats liés aux violences basées sur le genre fassent l'objet d'une stigmatisation culturelle et soient difficiles à aborder (par exemple, les abus sexuels et les violences exercées par un partenaire intime (VPI)) peut inciter à minorer les signalements. Comprendre ce que chaque contexte culturel considère comme des violences basées sur le genre a également une incidence sur la façon de les signaler ; par exemple, les abus émotionnels, l'accès aux ressources ou leur contrôle inégalitaire peuvent ne pas être considérés comme des violences basées sur le genre sans un programme de sensibilisation. Enfin, si les bénéficiaires estiment que certaines pratiques peuvent être considérées de manière négative (par exemple les mariages précoces et forcés) et affecter leur statut de bénéficiaire, ils risquent d'être moins enclins à les signaler.

En raison du chevauchement de nombreuses catastrophes humanitaires, il est difficile de comprendre l'effet des transferts monétaires dans certains types d'urgence spécifiques. Par exemple, le déplacement interne et le statut de réfugié peuvent être tous deux présents dans une crise prolongée liée à un conflit et marquée par la famine.

Enfin, cette étude est également limitée par l'exclusion des documents non anglophones.

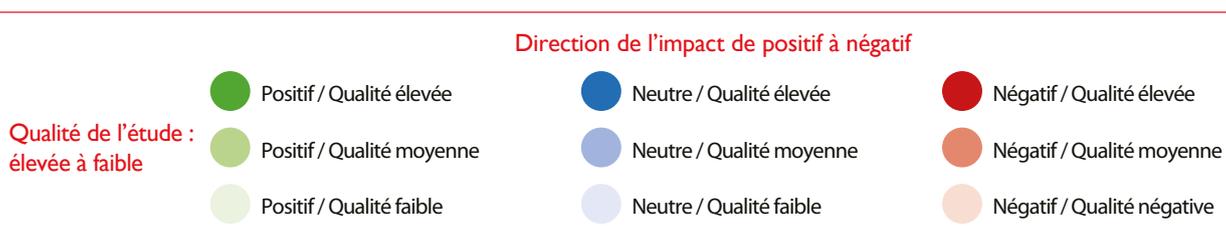


Les transferts monétaires sont distribués par le Comité international de secours (IRC) au Ministère des réfugiés et du rapatriement à Jalalabad, capitale de la province de Nangarhar en Afghanistan. Photo : Andrew Quilty/IRC.

<sup>17</sup> La majorité de la documentation se concentre sur l'identification des meilleures pratiques et a été exclue de cette étude.

## 4. CARTOGRAPHIE DES DONNÉES FACTUELLES

		VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE							
		Réduction du risque ou de l'exposition aux violences basées sur le genre					Accès des victimes de violences basées sur le genre aux services de relèvement et de rétablissement		Stratégies d'adaptation risquées
		Processus décisionnel des ménages	Mariages précoces ou forcés	Propriété d'actifs	Violences exercées par un partenaire intime (VPI)	Exposition au harcèlement sexuel, à l'exploitation sexuelle ou aux abus sexuels	Services de relèvement et de rétablissement	Services de santé reproductive	Travail sexuel
INTERVENTIONS	Transferts monétaires à usages multiples	7, 3, 2, 1, 1, 1, 1, 1	1, 1, 1	4	1, 1, 2, 1, 1	1			1
	Mélange de modalités	1							
	Transfert restrictif								
	Transfert inconditionnel de coupons (marchandises)	1							
	Transfert inconditionnel de coupons (valeur)	1							
	Transfert conditionnel de coupons (général)	1			1				
	Transfert conditionnel d'espèces	1, 1			1, 1				
	Argent contre travail								
	Coupon contre travail								
	Argent contre actifs	1							
	Coupon contre actifs								
	Argent contre formation								
	Coupon contre formation								
	Non classée	2		1	2				
	Cash Plus	1			1	1	1		



## 5. RÉSUMÉ DESCRIPTIF

Cette recherche a identifié 28 études répondant aux critères d'inclusion, parmi lesquelles 52 associations intervention-résultat ont été identifiées. Les sections ci-dessous décrivent les caractéristiques des études incluses, telles que la répartition des modalités, les résultats, la direction de l'impact, l'utilisation de la conditionnalité, la méthodologie de recherche et la qualité.

La majorité des données factuelles contenues dans ce rapport portent sur l'impact des transferts monétaires sur le risque ou l'exposition aux violences basées sur le genre ; les données recueillies sur l'impact des transferts monétaires sur l'accès aux services de survie et aux stratégies d'adaptation sont moins nombreuses. Bien que les politiques, mises en œuvre et boîtes à outils relatives aux transferts monétaires et aux violences basées sur le genre soient documentées, ce rapport vise à mieux comprendre l'ensemble des données factuelles concernant l'impact des transferts monétaires sur les résultats en matière de violences basées sur le genre.<sup>18</sup>

43 % des études concernaient l'Afrique subsaharienne, tandis que 25 % se sont concentrées sur le Moyen-Orient, et principalement l'intervention en Syrie. 18 % des études ont passé en revue des interventions multiples déployées dans plusieurs régions. Une à deux études se sont intéressées à des interventions en Asie du Sud, en Asie centrale, en Amérique du Sud et en Europe. Aucune des études menées en Asie du Sud-est ne répondait aux critères d'inclusion.

### 5.1 Modalités<sup>19</sup>

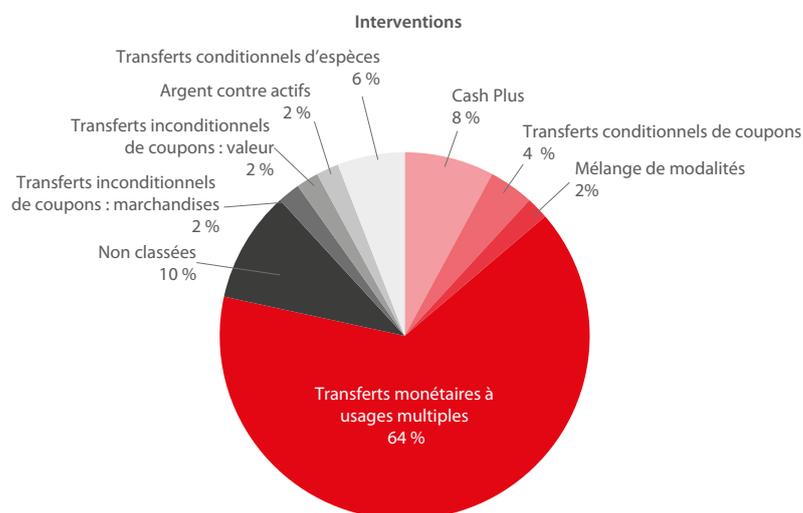
Les modalités d'intervention les plus courantes étaient les transferts monétaires à usages multiples, soit 64 % des interventions enregistrées. Il n'est pas surprenant que les transferts monétaires à usages multiples soient largement représentés dans l'échantillon : la flexibilité qui les caractérise leur permet d'obtenir de multiples résultats dans tous les secteurs, ce qui accroît leur popularité. Les résultats des violences basées sur le genre pour les transferts monétaires à usages multiples ont souvent été recueillis dans les discussions de groupe, les entretiens avec des informateurs clés et les enquêtes, plutôt que comme un objectif intentionnel du plan d'intervention et de surveillance. Le Cash Plus constituait 8 % des associations intervention-résultat, même si quatre résultats ont été enregistrés pour une seule intervention.<sup>20</sup> Le mélange de modalités, les transferts conditionnels d'espèces et de coupons, l'argent contre travail et les transferts inconditionnels de coupons (valeur et marchandises) représentaient chacun 2 à 6 % des interventions. Dix pour cent des études n'étaient pas explicites sur le type de modalité utilisé et ont pris en compte plusieurs interventions en transferts monétaires. Dans ces cas, l'intervention est désignée comme non classée. Même si la majorité des interventions n'ont pas été conçues pour atteindre des résultats en matière de violences basées sur le genre, 45 % des études ont porté sur l'analyse a posteriori des violences basées sur le genre et de la dynamique de genre.

<sup>18</sup> Voir [Walking the Talk: Cash Transfers and Gender Dynamics \(De la parole aux actes : transferts monétaires et dynamique de genre\)](#) et [Multipurpose Cash and Sectoral Outcomes \(Transferts monétaires à usages multiples et résultats sectoriels\)](#).

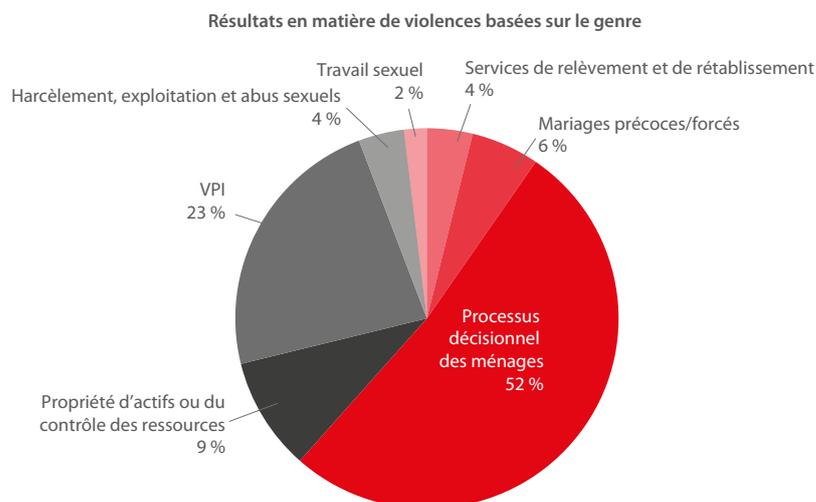
<sup>19</sup> Voir l'Annexe I pour les définitions des modalités.

<sup>20</sup> Voir [Integrating Cash Transfers into Gender-based Violence Programs in Jordan: Benefits, Risks, and Challenges](#) (Intégrer les transferts monétaires aux programmes contre les violences basées sur le genre en Jordanie : bénéfices, risques et défis).

Bien que ce rapport puisse proposer des analyses observationnelles sur la direction de l'impact selon les modalités et les résultats, il ne permet pas une comparaison directe ou solide des bénéficiaires d'une certaine modalité d'intervention par rapport à une autre, en particulier en raison de la lourde pondération des transferts monétaires à usages multiples. Sur toutes les études prises en compte, seules deux ont entrepris une comparaison directe des modalités, en mettant l'accent sur l'impact différentiel des espèces à usages multiples par rapport aux coupons.



## 5.2 Résultats



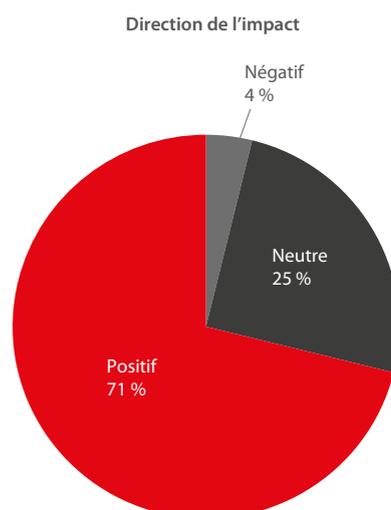
Sur les huit résultats pris en compte dans ce rapport, des données ont été identifiées et incluses pour sept d'entre eux. Aucune donnée n'a été trouvée pour l'accès aux services de santé reproductive. Les données les plus courantes concernaient le processus décisionnel des ménages (52 %), ce qui peut s'expliquer par l'importance de ce processus en tant que mesure de l'émancipation, en tant que variable indirecte de l'atténuation des violences exercées par un partenaire intime (VPI) et/ou en tant qu'indicateur de l'intégration des violences basées sur le genre ou des résultats liés au genre.

En outre, le processus décisionnel des ménages a tendance à être un sujet de discussion moins sensible, comparé au travail sexuel, aux mariages précoces et forcés, au harcèlement sexuel et aux violences sexuelles. La diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI) était le deuxième résultat le plus fréquent (23 %) et était souvent liée à une diminution de la

pression financière, elle-même synonyme de diminution des altercations verbales et physiques.<sup>21</sup> La propriété d'actifs et le contrôle des ressources étaient représentés dans cinq études (9 %) et concernaient principalement la possession de nouveaux actifs productifs par les femmes en tant que produit des transferts monétaires. Quatre études (6 %) ont fait état de mariages précoces et forcés, et ont souligné que les transferts monétaires se contentaient de décourager ces pratiques en temps de crise, au lieu de combattre le caractère systémique du problème ou de modifier les attitudes et croyances sous-jacentes qui les normalisent. La pratique du travail sexuel, l'accès aux services de relèvement et de rétablissement, et l'exposition au harcèlement, à l'exploitation et à la maltraitance sexuels n'étaient représentés que dans une ou deux études, ce qui prouve le manque de données probantes sur l'aptitude des transferts monétaires à apporter une réponse à ces questions.

### 5.3 Direction de l'impact

Dans l'ensemble, les résultats se sont avérés positifs pour 71 % des interventions, neutres pour 25 % d'entre elles et négatifs dans 4 % des cas.<sup>22</sup> Si la prévalence des résultats positifs est prometteuse, 17 des 37 interventions ayant un impact positif ont été concentrées dans le processus décisionnel au sein des ménages. Même si cela reflète la concentration sur le processus décisionnel des ménages en tant que résultat, cela traduit également le manque de données factuelles concernant l'impact positif des transferts monétaires sur les autres résultats en matière de violences basées sur le genre.



La plupart des interventions ayant un impact positif sur le processus décisionnel ont ciblé des bénéficiaires de sexe féminin. L'impact neutre se concentre sur trois résultats : le processus décisionnel des ménages, les violences exercées par un partenaire intime (VPI) et les mariages précoces et forcés. Cela n'est pas surprenant compte tenu de la nature complexe et systémique de ces problèmes. Des interventions ayant un impact négatif ont été identifiées en matière de violences exercées par un partenaire intime (VPI) (une étude) et d'exposition aux abus, à l'exploitation et au harcèlement sexuels (une étude). Dans le premier cas, il s'agissait d'une concurrence accrue pour le contrôle des ressources, tandis que le second concernait la vulnérabilité des femmes à l'exploitation et aux mauvais traitements infligés par les gardiens.

<sup>21</sup> En général, il existe une corrélation entre l'amélioration de la dynamique des ménages et les violences exercées par un partenaire intime (VPI)s. Toutefois, aux fins de cette étude, les violences exercées par un partenaire intime (VPI) n'ont été enregistrées comme un résultat que lorsque les études rapportaient une diminution des violences mentales ou physiques et des altercations entre partenaires.

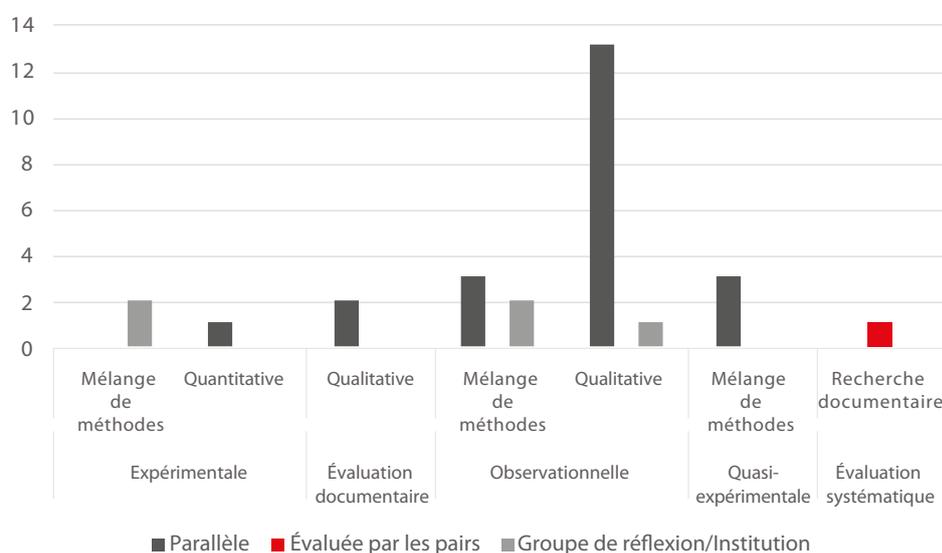
<sup>22</sup> Le terme *neutre* fait référence à l'absence d'impact dérivé plutôt qu'à des données non concluantes ou mitigées.

### 5.4 Conditionnalité<sup>23</sup>

Les données factuelles sur les programmes conditionnels sont limitées, en particulier parce qu'elles se rapportent directement à la comparaison des transferts monétaires conditionnels et inconditionnels. Même si la plupart des programmes étaient inconditionnels, la conditionnalité a été mentionnée dans certaines études systématiques ou documentaires, mais n'a pas été clairement définie pour être incluse en tant qu'intervention distincte. Seules trois études ont explicitement abordé les programmes conditionnels (Pertek, 2016 ; Peishi, 2018 ; Hidrobo et coll., 2014). Le manque de données factuelles empêche de tirer des conclusions sur les bénéfices de la conditionnalité dans les résultats en matière de violences basées sur le genre. Cependant, la section 6.2 tente d'esquisser les considérations relatives aux violences basées sur le genre dans les programmes conditionnels, en se basant sur les données disponibles.

### 5.5 Méthodologie

Classification documentaire et conception de recherche

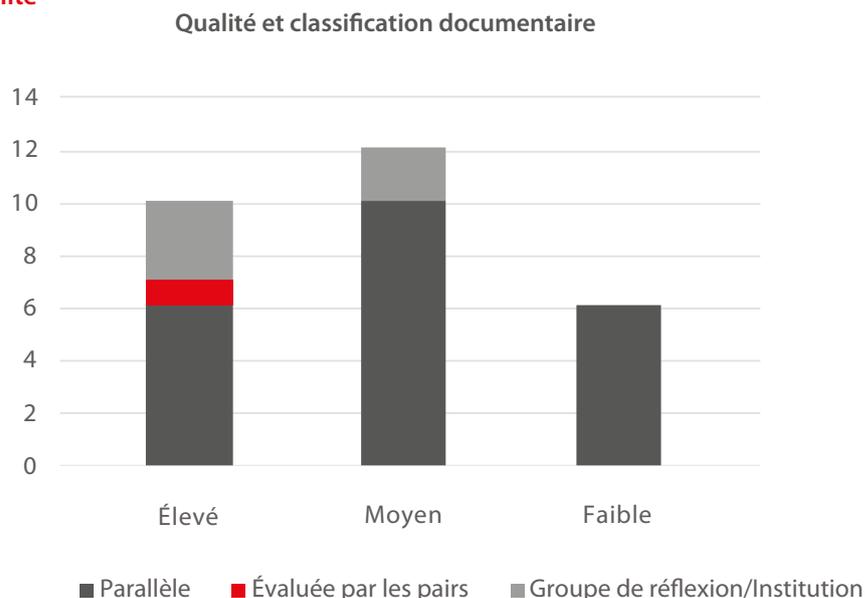


La plupart des études prises en compte proviennent de la documentation parallèle, qui comprend des examens et des évaluations de programmes internes et sous contrat. Une seule étude – une analyse systématique des transferts monétaires dans les interventions humanitaires – a été publiée dans une revue évaluée par des pairs.<sup>24</sup> Cela traduit le manque de recherches universitaires sur l'interaction des transferts monétaires et des violences basées sur le genre dans les contextes humanitaires. Compte tenu de la nature des interventions humanitaires, ce n'est pas surprenant : les ressources font souvent défaut pour élaborer des mesures de référence, tandis que les discussions de groupe et les entretiens avec des informateurs clés s'avèrent être des méthodes informatives et pratiques pour la collecte rapide de témoignages et de données. En outre, les directives de l'IASC (2015) mettent en garde contre la collecte de données sur la prévalence ou l'incidence des violences basées sur le genre dans les situations d'urgence, en raison de problèmes de sécurité pour les survivants et du manque de services de relèvement et de rétablissement disponibles ou accessibles. Ces considérations indiquent qu'il peut être difficile ou déconseillé de mener des analyses méthodologiquement rigoureuses et solides sur les résultats en matière de violences basées sur le genre. Cependant, cette étude insiste davantage sur la qualité de la triangulation des données, la clarté de la méthodologie et l'intelligibilité des limites de l'étude que sur les données quantitatives ou la conception (quasi) expérimentale.

<sup>23</sup> Le terme *conditionnalité* fait référence aux activités à accomplir ou aux obligations à remplir pour pouvoir bénéficier d'une assistance (par exemple, présentéisme minimal d'un enfant à l'école ou au travail). Il ne désigne pas les critères de ciblage.

<sup>24</sup> Voir [Cash Based Approaches in Humanitarian Emergencies: A Systematic Review](#). (Transferts monétaires dans les situations d'urgence humanitaire : une étude systématique).

## 5.6 Qualité

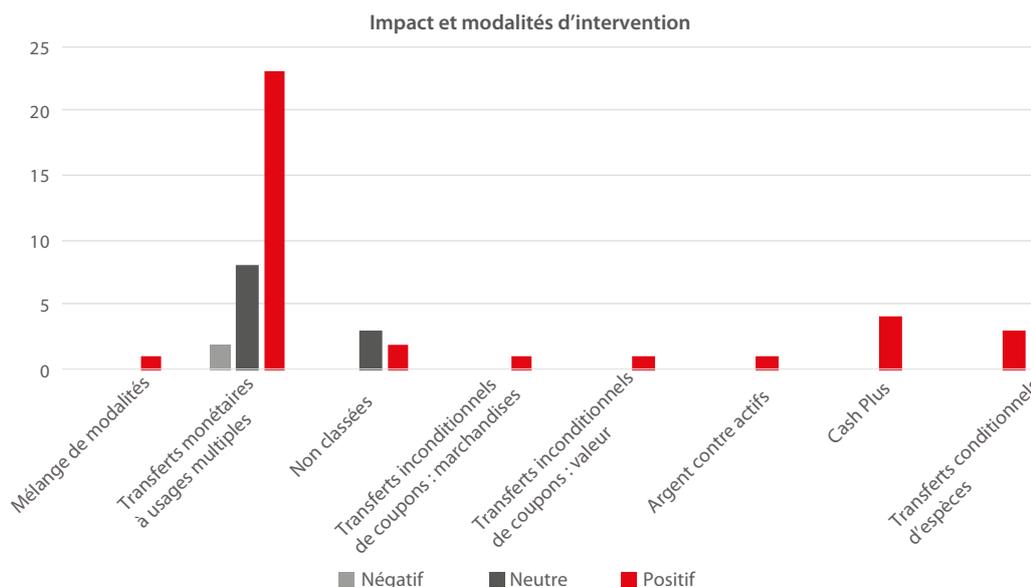


Les études se répartissent de manière relativement égale entre les niveaux de qualité élevé, moyen et faible. Ces déterminations se basent sur la conception et la méthodologie de l'étude et non sur l'inclusion des violences basées sur le genre dans la conception du programme. Bien que la qualité reflète d'une certaine manière les contraintes de temps et de budget organisationnelles susceptibles de limiter les sources, la durée et la fréquence de la collecte des données, la forte représentation des conflits prolongés et des crises liées aux personnes déplacées dans leur propre pays et aux réfugiés peut permettre une recherche et une évaluation plus rigoureuses. Les études de qualité élevée et moyenne ont collecté des données auprès de sources multiples, ont clairement défini les limites et ont souvent tenté de fournir une comparaison par rapport à un groupe hôte ou un groupe non bénéficiaire ou un retour d'information de leur part. Bien qu'elles fournissent des témoignages précieux récoltés auprès des communautés touchées par les crises ainsi que des informations et des conceptions sur les transferts monétaires, les études de faible qualité pâtissent d'une conception moins rigoureuse.

## 6. ANALYSE

### 6.1 Impact et modalité de transfert de l'intervention

Dans le cadre des programmes basés sur des données factuelles dans le secteur humanitaire, il est important de comprendre en quoi les modalités de transfert<sup>25</sup> impactent de manière différente les résultats en matière de violences basées sur le genre et en quoi ces modalités peuvent avoir un impact différent sur les hommes et les femmes. Par exemple, les femmes et les hommes peuvent être confrontés à des défis différents pour s'inscrire en tant que bénéficiaires ou pour collecter ou utiliser des espèces, ce qui provoque des effets différents pour une même intervention.



Bien que l'impact positif des transferts monétaires à usages multiples fût élevé, il s'agissait surtout de parvenir à un processus décisionnel des ménages plus équitable. En règle générale, les transferts monétaires à usages multiples ciblant les femmes les ont incitées à influencer davantage la manière dont les revenus des transferts monétaires étaient dépensés. Toutefois, cela a parfois conduit leurs partenaires à se sentir émasculés, augmentant ainsi le risque ou l'exposition aux violences ou aux altercations. Par ailleurs, les transferts monétaires à usages multiples étaient généralement associés à une diminution des tensions liées aux dépenses au sein du ménage, et donc à une réduction des violences exercées par un partenaire intime (VPI) émotionnelles et physiques. De plus, les transferts monétaires à usages multiples ont souvent eu un impact neutre, ce qui montre que l'utilisation de ces transferts pour lutter contre les violences basées sur le genre produit des résultats nuancés. Ce n'est pas surprenant, dans la mesure où les transferts monétaires à usages multiples visent à obtenir une variété de résultats et n'intègrent pas toujours les problèmes spécifiques à un secteur ou transversaux dans la conception du programme. La seule étude qui a rapporté un impact positif associe ce dernier aux programmes Cash Plus, car ils mettaient l'accent sur l'intégration des espèces dans des programmes ciblés sur les violences basées sur le genre afin d'atteindre plusieurs résultats dans ce domaine (Yoshikawa, 2015).

<sup>25</sup> Le terme *modalité de transfert* fait référence à différents types de transferts d'espèces ou de coupons : conditionnel (argent contre travail, etc.), inconditionnel, restrictif ou non restrictif, à usages multiples, etc. Un simple transfert peut généralement être classé selon plusieurs de ces variables (par ex. : transfert conditionnel non restrictif) (CaLP, 2018).

« Les femmes et les hommes peuvent être confrontés à des défis différents pour s'inscrire en tant que bénéficiaires ou pour collecter ou utiliser des espèces, ce qui provoque des effets différents pour une même intervention. »

Le programme mené par IRC en Jordanie a été conçu pour renforcer la résilience des femmes face aux violences basées sur le genre en répondant à leurs besoins essentiels et en leur facilitant l'accès aux services de protection ciblés. Des transferts monétaires à usages multiples ont été intégrés via un système de référencement de gestion des cas de violences basées sur le genre et se sont accompagnés de conseils, d'un soutien psychosocial et de groupes de discussion sur le genre. L'intégration des transferts monétaires dans la gestion des cas, le cas échéant, a permis de prévenir les menaces imminentes et d'offrir un accès aux services de santé et de sécurité. Les femmes ont également signalé que les activités psychosociales renforçaient leur confiance en elles et leur aptitude à prendre des décisions et à négocier. D'après certains témoignages de bénéficiaires, la présence d'hommes dans les groupes de discussion sur le genre a contribué au recul de la violence et permis de dialoguer sur la manière de dépenser les revenus du ménage. Un programme d'argent contre actifs comprenant des formations aux moyens de subsistance, des sessions de sensibilisation aux violences basées sur le genre et la mise en place de comités de gestion des actifs communautaires a révélé que les programmes supplémentaires étaient essentiels à l'amélioration de l'émancipation des femmes (Peishi, 2018). Les impacts positifs associés aux interventions Cash Plus et Argent contre actifs laissent entendre que la recherche devrait s'intéresser en priorité à la meilleure façon d'associer les transferts monétaires et les services de soutien psychosocial/orientation dans différents contextes.

Trois études ont comparé les espèces aux coupons. Aker (2013) a comparé de façon expérimentale les espèces et les coupons en RDC. Même si l'intervention et l'étude ne prévoyaient pas d'intégrer les résultats en matière de violences basées sur le genre, les données ont laissé penser que la modalité de transfert n'affectait pas le processus décisionnel des ménages. Environ 94 % des bénéficiaires d'espèces et de coupons – principalement des femmes – ont déclaré être responsables de l'utilisation des transferts et avoir pris des décisions à ce sujet conjointement avec leur partenaire. Cependant, comme il n'existait aucun point de comparaison, il était difficile de déterminer si les interventions ont influencé le processus décisionnel des ménages. D'après une autre étude expérimentale, une intervention intégrant des transferts conditionnels d'espèces et de coupons en Équateur a entraîné une diminution des violences physiques et sexuelles légères à modérées dans des proportions similaires, mais les coupons n'ont eu aucune incidence sur les comportements de contrôle (Hidrobo et coll., 2014). Cela s'est toutefois révélé cohérent avec les résultats des transferts alimentaires, indiquant que l'accroissement des ressources, plus que n'importe quel programme intégrant des transferts monétaires, pourrait avoir une incidence sur les violences basées sur le genre induites par le stress et liées aux revenus, au lieu d'influencer le stress.

Étant donné que l'intégration des violences basées sur le genre dans les transferts monétaires et celle des transferts monétaires dans les programmes de lutte contre les violences basées sur le genre sont institutionnalisées, il est possible d'effectuer des évaluations plus solides des résultats obtenus en matière de transferts monétaires et de violences basées sur le genre. Cela pourrait aider à mieux comprendre sur le terrain quelles sont les conceptions de programmes et les combinaisons de services de lutte contre les violences basées sur le genre qui favorisent le mieux l'utilisation de diverses formes de transferts monétaires pour obtenir des résultats en matière de violences basées sur le genre.

## 6.2 Conditionnalité

La conditionnalité n'était pas très fréquente dans l'ensemble des données examinées. Une étude en Afghanistan (Samuel Hall, 2015) a fait référence à un programme *argent contre abri* qui versait de l'argent aux femmes en échange d'abris plus sûrs, ce qui permettait à certaines d'entre elles d'échapper aux cycles de violence et de mener une vie plus indépendante.<sup>26</sup> Alors que les femmes étaient en mesure d'obtenir une meilleure sécurité, les ménages dirigés par des femmes demeuraient les populations déplacées les plus vulnérables dans leur propre pays. Une autre étude a révélé qu'un programme *argent contre travail* ne tenait pas compte des bénéficiaires qui tombaient malades ou se blessaient au travail et ne s'adaptait pas aux femmes enceintes ou allaitantes. En outre, certains éléments suggèrent que les exigences du travail ont fait peser un double fardeau sur les femmes, puisqu'elles se levaient dès 3 heures du matin pour effectuer leurs tâches domestiques à la maison avant de s'acquitter de leurs obligations dans le cadre du programme argent contre travail (Berg et coll., 2013). À l'inverse, un programme *argent contre actifs* dans lequel des hommes et des femmes étaient payés pour travailler sur des actifs de la communauté (par exemple des puits) a réduit la charge de travail et les difficultés de certaines femmes en diminuant le temps nécessaire à l'exécution des tâches quotidiennes (Peishi, 2018). La capacité des conditionnalités à renforcer les résultats souhaités des transferts monétaires et/ou l'impact transformateur sur les relations entre les sexes est complexe et semble dépendre du contexte. À des fins de conception de programmes, il est important de collecter davantage de données sur la manière dont les conditionnalités affectent différemment les femmes et les hommes.

## 6.3 Ciblage sexospécifique

Dans la littérature, le ciblage sexospécifique s'explique souvent par le fait que les femmes sont plus susceptibles de dépenser des transferts pour le bien du ménage, tandis que les hommes sont plus susceptibles de les dépenser pour des tentations telles que l'alcool, le tabac ou d'autres femmes que leur partenaire ou les membres de leur foyer. Cependant, cela repose en grande partie sur des hypothèses plutôt que sur des consultations avec les communautés pour déterminer qui devrait être ciblé dans le ménage. Certaines recherches ont réfuté cette hypothèse, car peu de données probantes ont soutenu la thèse des dépenses antisociales systématiques chez les hommes (Slater et Mphale, 2008). Certaines publications soutiennent que le ciblage sexospécifique normalise ce type de comportement lorsqu'il existe effectivement (Wasilkowska, 2012).

Le ciblage des femmes est également souvent poursuivi parce que les ménages dirigés par des femmes ont tendance à être plus vulnérables que les autres. Cependant, dans certains contextes, le ciblage des femmes sans leur participation aux approches de ciblage peut exacerber les vulnérabilités. Par exemple, en Somalie, où les femmes ont été ciblées en tant que bénéficiaires, elles ont déclaré être effrayées ou inquiètes à l'idée de se déplacer pour se procurer de l'argent physique auprès des points de distribution, car elles craignaient que cela ne les mette en danger (Brady, 2011 ; Wasilkowska 2012 ; Hedlund et coll., 1991). 2013). De plus, le ciblage des femmes est parfois entrepris dans le but d'accroître leur pouvoir d'émancipation et leur pouvoir décisionnel et de combattre les causes profondes des violences basées sur le genre fondées sur des relations de pouvoir inégales entre les sexes. Cependant, dans certains contextes, on peut considérer que le pouvoir des hommes est ébranlé, ce qui peut exposer davantage les femmes à la violence (WRC, 2018). Lorsque l'on s'engage dans un ciblage sexospécifique, il est important de déterminer en quoi l'argent peut augmenter les vulnérabilités préexistantes.

En outre, le ciblage sexospécifique peut renforcer les normes sexospécifiques traditionnelles. Par exemple, lorsqu'un revenu supplémentaire est considéré comme un revenu habituellement géré par un sexe en particulier plutôt que comme un moyen de faciliter la participation aux décisions concernant des dépenses que ce sexe ne gérait pas traditionnellement, le ciblage

<sup>26</sup> Dans cette étude, le programme *argent contre abri* est considéré comme un programme conditionnel (p. 14), mais les conditions ne sont pas claires. De plus, l'auteur définit les transferts restreints ou libellés comme une conditionnalité (p. 53).

peut ne pas réussir à inverser les relations de pouvoir (Brady, 2011). Si le ciblage renforce le rôle des femmes, mais pas celui des hommes en tant que principaux responsables du foyer, il peut nuancer l'opportunité de transformation en termes d'émancipation et de pouvoir décisionnel (Berg et Seferis, 2015). Par exemple, alors que les femmes somaliennes attribuaient l'amélioration de leur pouvoir décisionnel au ciblage dont elles ont bénéficié, les auteurs ont expliqué que cela renforçait les rôles sexospécifiques, car les transferts étaient perçus comme destinés aux dépenses féminines (Hedlund et coll., 2013). Une étude réalisée au Malawi a indiqué que l'efficacité du ciblage des femmes dépendait du fait qu'une communauté soit patrilinéaire ou matrilinéaire. Par exemple, dans les communautés matrilinéaires, le ciblage des femmes peut se révéler inapproprié, car cela pourrait inciter les hommes – qui considèrent les enfants comme appartenant à la famille de leur partenaire – à ne pas consacrer de temps, d'argent ou d'efforts à l'éducation de leurs enfants quand ils n'ont pas la responsabilité de subvenir à leurs besoins (De Barra et Molloy, 2018).

Il n'existe aucune donnée qui encourage ou rejette catégoriquement le ciblage sexospécifique ; la plupart des études concluent plutôt qu'il est essentiel de consulter à la fois les hommes et les femmes et de prendre en compte le contexte spécifique pour déterminer les types de ciblage à utiliser.

« Si le ciblage renforce le rôle des femmes, mais pas celui des hommes en tant que principaux responsables du foyer, il peut nuancer l'opportunité de transformation en termes d'émancipation et de pouvoir décisionnel. »

## 6.4 Analyse des résultats

### 6.4.1 Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages

Soixante et onze pour cent des interventions dont le résultat appartenait à la catégorie du pouvoir décisionnel des ménages ont eu un impact positif sur l'égalité de répartition du pouvoir décisionnel. Des études menées en Grèce (Pavanello, 2018), en Somalie (WRC, 2018) et en Jordanie (Abu Hamed et coll., 2017 ; Pertek, 2016 ; Yoshikawa, 2015) ont montré que les bénéficiaires reconnaissaient un processus décisionnel mieux partagé et/ou un pouvoir de négociation accru au sein de leur ménage après le programme intégrant des transferts monétaires. D'après deux études réalisées sur les réfugiés syriens en Jordanie, les conventions sexospécifiques avaient été renversées parmi les bénéficiaires (Abu Hamad et coll., 2017 ; Pertek, 2016). Les femmes bénéficiaires se sentaient plus indépendantes, plus autonomes et mieux à même d'exprimer leurs besoins. Cependant, elles ont également ressenti un double fardeau, car leur charge de travail au sein du ménage a augmenté parallèlement à leur travail de soins déjà lourd et non rémunéré (Pertek, 2016). Les hommes ont déclaré se sentir déprimés et émasculés (Abu Hamad et coll., 2017). Dans certains cas, les groupes de discussion ont rapporté que, au lieu d'améliorer la prise de décisions communes, les transferts monétaires incitaient certains hommes à exercer le contrôle exclusif du transfert afin de retrouver leur rôle socialement défini de soutien de famille au sein de leur foyer (*Ibid*). Les impacts sexospécifiques et les changements dans le processus décisionnel peuvent compliquer les relations au sein du ménage et, à moins d'être dûment pris en compte, peuvent limiter davantage la protection des femmes.

Trois études menées en Afrique subsaharienne ont montré que, lorsque les femmes bénéficiaient de transferts, elles se sentaient plus respectées par leur partenaire et que leur famille les considérait comme mieux à même de prendre des décisions financières. Dans le nord de l'Ouganda, les femmes bénéficiaires des transferts monétaires ont déclaré prendre davantage de décisions en commun et avoir l'impression d'être davantage respectées. En Somalie, 50 % des femmes ont déclaré que l'avis de leurs maris à leur égard avait changé parce qu'ils reconnaissaient leur capacité à gérer l'argent. Soixante pour cent estimaient que les transferts monétaires amélioraient leurs relations conjugales et familiales et que ces changements étaient durables (Hedlund et coll., 2013). Cependant, ces impacts sont spécifiques au contexte : Wasilkowska (2012) a constaté que les personnes déplacées dans leur propre pays à Mogadiscio étaient deux fois plus susceptibles de signaler des changements positifs dans leur perception de la gestion de l'argent par les femmes que dans les zones rurales. L'auteur a émis l'hypothèse que cela était dû au fait que les foyers dirigés par des femmes étaient plus nombreux dans les camps urbains de personnes déplacées dans leur propre pays, où les relations entre les sexes étaient plus atypiques. Les changements dans la dynamique de genre et la perception de la capacité des femmes à gérer l'argent s'opéraient plus facilement.

Globalement, il est important de comprendre le fonctionnement des relations de genre dans différents contextes lors de la conception d'une intervention. Par exemple, une étude réalisée au Lesotho a mis en lumière l'importance de comprendre comment les bénéficiaires perçoivent les transferts et en quoi ils peuvent ou non avoir une incidence sur les normes sexospécifiques ou le processus décisionnel des ménages (Slater et Mphale, 2008). Lorsque le ménage considérait les transferts comme un cadeau plutôt que comme des revenus salariaux, il était placé dans un système de rémunération complet<sup>27</sup> géré par la femme chef de famille, quel que soit le destinataire du transfert. Cela laisse entendre que la façon dont le revenu est perçu est un facteur important de l'impact des transferts monétaires sur la dynamique des ménages, tout comme le ciblage.

« Trois études menées en Afrique subsaharienne ont montré que, lorsque les femmes bénéficiaient de transferts, elles se sentaient plus respectées par leur partenaire et que leur famille les considérait comme mieux à même de prendre des décisions financières. »

#### 6.4.2 Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI)

Quatre-vingts pour cent des données indiquent que l'impact des transferts monétaires sur les violences exercées par un partenaire intime (VPI) est positif. La conclusion la plus courante était que la diminution des tensions, de la frustration et des disputes liées aux revenus avait entraîné un recul des violences exercées par un partenaire intime (VPI). Dans toutes les études, les violences exercées par un partenaire intime (VPI) avaient tendance à augmenter lorsque les ressources ne suffisaient pas à satisfaire les besoins essentiels, en cas de chômage et lorsque les chefs de famille se sentaient incapables de subvenir aux besoins de leur famille.

<sup>27</sup> Un système de rémunération complet désigne un système de mise en commun des revenus d'un ménage dans un pot central (quels que soient la personne rémunérée et le montant) où les fonds ne sont pas la propriété exclusive de la personne rémunérée ou d'un membre de la famille, mais sont plutôt distribués de manière équitable ou d'une manière censée servir les intérêts de la famille.

En Ouganda (Angeles, 2012), en Jordanie (Pertek, 2016 ; Yoshikawa, 2015), en Somalie (Wasilkowska, 2012) et au Lesotho (Slater et Mphale, 2008), des chercheurs ont constaté une diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI) ainsi qu'une amélioration de l'harmonie globale au sein des foyers, en soulignant le chevauchement entre la dynamique des ménages et les violences exercées par un partenaire intime (VPI). Pour les Palestiniens à Gaza et les réfugiés syriens en Jordanie, les violences domestiques étaient attribuées aux hommes qui se sentaient émasculés par leur incapacité à subvenir aux besoins de leur famille (Abu Hamad et coll., 2017 ; Abu Hamad et Pavanello, 2012). Dans les deux cas, les transferts monétaires ont favorisé la diminution des tensions à la maison. En Afghanistan, parmi les personnes déplacées dans leur propre pays qui ont été interrogées, 46 % ont déclaré avoir été victimes de violences et que les transferts monétaires avaient réduit la fréquence de ces actes de violence (Samuel Hall, 2015). Vingt-huit pour cent des victimes de violences exercées par un partenaire intime (VPI) ont déclaré avoir été battues physiquement et 41 % ont rapporté des violences verbales. Les témoignages des groupes de discussion ont révélé que, lorsque les ressources étaient faibles, les pénuries alimentaires étaient attribuées à la mauvaise gestion des ressources par les femmes au lieu d'être perçues comme un simple manque de ressources. La toxicomanie était un problème fréquent qui exacerbait le chômage, les pénuries alimentaires et la violence (*Ibid*). La perception selon laquelle les femmes sont à l'origine des pénuries alimentaires, conjuguée à des facteurs tels que la toxicomanie, souligne le caractère potentiellement temporaire de l'impact des transferts monétaires sur la diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI). Un changement à long terme peut nécessiter d'autres programmes de soutien. De même, d'après les données issues des transferts conditionnels de coupons en Équateur, même si la violence physique et sexuelle associée à la réception de coupons a diminué, cela n'a pas eu d'incidence sur les comportements de contrôle (Hidrobo et coll., 2014). Cela souligne également l'hypothèse selon laquelle l'impact des transferts monétaires sur les violences exercées par un partenaire intime (VPI) est temporaire – et ne résout pas les causes profondes des comportements violents – s'il n'est pas associé à d'autres éléments de programme et mis en œuvre pour des durées plus longues.

Un programme en Jordanie qui a permis aux femmes exposées aux violences exercées par un partenaire intime (VPI) de bénéficier d'une assistance monétaire (WRC, 2018b) et un programme *argent contre abri* en Afghanistan, où l'assistance monétaire visait à garantir un logement plus sûr (Samuel Hall, 2015), ont aidé les femmes à chercher un autre logement et à quitter en toute sécurité la violence de leur foyer. Au Malawi, les femmes ont sollicité les chefs de village lorsque leurs maris utilisaient autrement les transferts censés bénéficier à leur foyer. Alors que le statut de bénéficiaires avait été réaffecté aux épouses, les fonds étaient toujours contrôlés par les hommes. L'utilisation de ce système de doléances augmenterait le risque de violence à l'encontre des femmes (Devereaux et coll., 2006). En Ouganda, la perception des violences basées sur le genre par la communauté, l'état du système d'orientation et la prévalence de la corruption au sein de la police en termes de dépôt de plaintes ont empêché une grande partie de la population d'utiliser les ressources disponibles (Sengupta, 2014). Les domaines de recherche prometteurs sont notamment les suivants : comment proposer différents types de soutien et de solutions pour permettre aux individus de se soustraire à la violence ? Comment gérer au mieux les dépenses et la violence antisociales ? Et comment cela est-il ou peut-il être lié aux transferts monétaires et à d'autres types de soutien ?

Une intervention a entraîné une augmentation de la violence. L'amélioration des récoltes en Ouganda grâce à l'investissement des fonds des transferts monétaires a entraîné une augmentation des violences exercées par un partenaire intime (VPI), car cela a donné lieu à une lutte pour le contrôle des revenus supplémentaires. Les femmes ont déclaré que leurs partenaires voulaient utiliser l'argent pour de l'alcool et d'autres femmes, ce qui, selon leurs épouses, était à la fois physiquement et psychologiquement violent. Les hommes ont signalé que les relations entre les sexes s'étaient dégradées parce que les nouveaux rôles assumés par

les femmes ne correspondaient pas à ce qu'ils attendaient d'une « bonne femme » (Sengupta, 2014). Même s'il s'agit de la seule étude à aller dans ce sens parmi toutes celles prises en compte, elle renforce l'idée selon laquelle des revenus supplémentaires ne peuvent résoudre à eux seuls le problème des violences exercées par un partenaire intime (VPI) et que d'autres recherches doivent être menées sur la manière de réduire les risques d'exposition aux violences exercées par un partenaire intime (VPI) à travers les transferts monétaires.

« Bien que les transferts monétaires semblent favoriser le report ou la prévention des mariages précoces et forcés dans des cas critiques où ils apaisent le désespoir des familles, cela ne change en rien les croyances sous-jacentes qui encouragent ces pratiques, ce qui souligne l'importance d'intégrer les transferts monétaires et les programmes de lutte contre les violences basées sur le genre pour gérer les facteurs structurels incitant à ces pratiques. »

#### 6.4.3 Réduction du risque ou de l'exposition au harcèlement sexuel, à l'exploitation sexuelle ou aux abus sexuels

Parmi les Syriens en Jordanie, les femmes couraient un risque élevé de harcèlement lorsqu'elles se rendaient dans les centres de distribution (Pertek, 2016). À l'inverse, des subventions ont été utilisées pour le transport des filles à l'école, ce qui les a aidées à éviter le harcèlement auquel elles étaient souvent confrontées (*ibid.*). D'après une autre étude menée sur les réfugiés syriens en Jordanie, certains bénéficiaires ont pu utiliser l'assistance qu'ils recevaient pour s'éloigner des propriétaires harceleurs et éviter les agences d'aide, dont le personnel exigeait des relations inappropriées en échange d'un soutien, notamment des relations sexuelles et des mariages (Yoshikawa, 2015). En Somalie, il a été rapporté que les viols commis par des milices, l'octroi d'aide en échange de sexe, les cambriolages et les pillages se multipliaient pendant les périodes de distribution. Certaines femmes ont déclaré avoir été incitées à accorder des faveurs sexuelles en échange d'aide, mais l'étendue de ce problème était inconnue (Hedlund et coll., 2013). Même si elle ne concernait pas l'impact des transferts monétaires sur l'exposition au harcèlement sexuel, à l'exploitation sexuelle ou aux abus sexuels, une autre étude menée en Somalie recommandait d'autoriser la nomination d'un remplaçant pour la collecte (Wasilkowska, 2012). Ces cas montrent que la conception de la distribution, du stockage et des interactions entre le personnel et les bénéficiaires peut avoir une incidence sur le harcèlement et l'exploitation auxquels les bénéficiaires sont confrontés. Il est essentiel de mettre en place des mécanismes de surveillance, d'orientation et de gestion sécurisée des plaintes pour que des modifications puissent être apportées en cas d'exploitation et de harcèlement afin d'assurer la protection des bénéficiaires.

#### 6.4.4 Diminution ou prévention des mariages précoces et forcés

Quatre études ont abordé les transferts monétaires et la diminution et la prévention des mariages précoces et forcés. Parmi ces études, 50 % étaient positives et 50 % neutres. Parmi les réfugiés syriens en Jordanie, le mariage précoce a été présenté comme une stratégie d'adaptation par les familles qui luttent pour subvenir à leurs besoins fondamentaux et comme un moyen de garantir l'avenir de leurs filles. Dans certains cas, les filles pensaient que c'était dans l'intérêt de leur famille et dans leur propre intérêt (Abu Hamed et coll., 2017). Dans l'ensemble, les résultats de ce rapport n'ont pas permis de tirer des conclusions sur l'impact des transferts monétaires. En l'absence de point de comparaison, il était en effet difficile de déterminer si les transferts monétaires modifiaient l'incidence des mariages précoces et forcés. Cependant, d'autres rapports dans ce contexte ont montré que les transferts monétaires conditionnés par l'école contribuaient à prévenir les mariages précoces (Pertek, 2016). D'après certaines données limitées et non confirmées, les transferts monétaires ont favorisé le report de mariages précoces (Yoshikawa, 2015). Il conviendrait de mieux étudier le rôle potentiel de la conditionnalité dans la prévention des mariages forcés et précoces.

Dans une étude sur les transferts monétaires en Somalie, 16 % des personnes interrogées ont déclaré que les transferts monétaires à usages multiples servaient en partie aux frais de scolarité des filles et aux investissements générateurs de revenus, réduisant ainsi la fréquence des mariages précoces dans les communautés ciblées (WRC, 2018c). En Jordanie, le personnel du programme a indiqué que les transferts monétaires avaient aidé les familles à quitter les propriétaires qui essayaient de contraindre les locataires qui ne pouvaient pas payer leur loyer à vendre leurs filles aux propriétaires ou aux membres de sa famille (Yoshikawa, 2015). Toutefois, cela n'a pas été prouvé.

Bien que les transferts monétaires semblent favoriser le report ou la prévention des mariages précoces et forcés dans des cas critiques où ils apaisent le désespoir des familles, cela ne change en rien les croyances sous-jacentes qui encouragent ces pratiques, ce qui souligne l'importance d'intégrer les transferts monétaires et les programmes de lutte contre les violences basées sur le genre pour gérer les facteurs structurels incitant à ces pratiques.

#### 6.4.5 Augmentation de la propriété d'actifs ou du contrôle des ressources

Bien que la formation sur les transferts monétaires et les moyens de subsistance ait fait l'objet de recherches dans des contextes de développement, les données dans le domaine humanitaire sont plus faibles. Cinq rapports ont traité de la propriété d'actifs ou du contrôle des ressources. Quatre d'entre eux ont indiqué des résultats positifs suite aux transferts monétaires. Une étude menée à Gaza a révélé que les transferts monétaires à usages multiples permettaient aux femmes – en particulier aux divorcées et aux veuves – de se libérer du contrôle exercé par les membres de leur famille sur leurs ressources (Abu Hamad et Pavanello, 2012). En Somalie, les transferts monétaires à usages multiples ont permis aux ménages, et aux femmes en particulier, d'investir dans des actifs productifs à long terme (Wasilkowska, 2012). En Ouganda, les transferts monétaires sexospécifiques ont aidé les femmes à acheter plus de bétail et/ou à ouvrir une petite entreprise (Angeles, 2012 ; Sengupta, 2014). L'intervention était associée à une augmentation de la diversité des revenus des ménages (Angeles, 2012) et s'est révélée utile aux veuves victimes de lois de succession patriarcales qui les empêchaient de conserver la propriété des terres de leur mari (Sengupta, 2014). Au cours de ces interventions, les bénéficiaires ont également eu accès à des ressources telles que la formation aux moyens de subsistance et les associations villageoises d'épargne et de crédit. Au Kenya et au Zimbabwe, un programme *argent contre actifs* associé à des activités de formation et de sensibilisation aux moyens de subsistance a également permis aux femmes de disposer de plus de revenus et d'indépendance financière (Peishi, 2018).

À Gaza et en Somalie, les données sur l'impact des transferts monétaires sur les femmes étaient en grande partie anecdotiques ; en Ouganda en revanche, les efforts déployés pour que les femmes aient accès aux ressources et les contrôlent étaient bien visibles et mieux surveillés. Cela s'explique peut-être par le fait que les interventions en Ouganda étaient davantage axées sur les moyens de subsistance ; cela signifie toutefois que l'intégration des programmes sur les moyens de subsistance pourrait aider à optimiser les transferts monétaires pour atteindre ce résultat. Autre lacune dans la littérature : les effets à long terme de ces programmes sur l'accroissement de la propriété d'actifs et le contrôle des ressources. Les études examinées ici datent de quatre à six ans. Il pourrait être instructif de revenir sur leurs effets à moyen et à long terme.

#### 6.4.6 Accès des victimes des violences basées sur le genre aux services de relèvement et de rétablissement

Seules deux études ont abordé l'accès aux services de relèvement et de rétablissement. Pertek (2016) a constaté, parmi les réfugiés syriens en Jordanie, que les restrictions imposées à la circulation des femmes limitaient leur accès aux services, bien qu'il n'ait pas été question du rôle des transferts monétaires dans la facilitation de l'accès. D'après un autre rapport, 50 % des clientes qui avaient été orientées vers les transferts monétaires par le biais d'activités de centres pour femmes, qui avaient participé à des groupes de discussion sur l'égalité des sexes et qui avaient eu accès à des services de gestion de cas avaient utilisé de l'argent pour accéder à des services de santé publics et privés, notamment des services de santé mentale et d'hébergement (WRC, 2018b). La disponibilité, la prévalence et l'accessibilité des services de lutte contre les violences basées sur le genre constituent un facteur limitant. Au Niger, une étude de cas sur l'intégration des violences basées sur le genre dans les transferts monétaires visant à améliorer les résultats en matière de sécurité alimentaire a révélé un manque de partenariats entre les fournisseurs de numéraire et les prestataires de services de lutte contre les violences basées sur le genre, entravant ainsi l'accès aux services de prévention et aux services dédiés aux victimes (WRC, 2018a).

Le manque de données peut indiquer que les transferts monétaires adhèrent aux principes directeurs régissant le travail auprès des victimes de violences basées sur le genre en respectant la confidentialité du client et en accédant à des informations strictement nécessaires. Cela peut également suggérer que l'intégration des transferts monétaires aux services de gestion de cas de violences basées sur le genre en est encore à ses débuts et qu'elle nécessite une plus grande collaboration et un meilleur suivi des interventions de gestion de cas de violences basées sur le genre et des transferts monétaires. Certains travaux ont été effectués, mais il conviendrait de mener davantage de recherches pour comprendre l'impact que les transferts monétaires peuvent avoir sur l'accès aux services et sur la manière dont les systèmes d'orientation dans les programmes de transferts monétaires peuvent influencer sur l'accès aux services.<sup>28</sup>

#### 6.4.7 Travail sexuel

Dans de nombreux contextes, les réfugiés n'ont pas le droit de travailler ni d'avoir accès à un travail décent et, en tant que tels, peuvent recourir de gré ou de force au travail sexuel pour subvenir à leurs besoins fondamentaux. Dans de tels contextes, il est important de se concentrer sur l'atténuation des risques liés au travail sexuel et de modifier les lois du travail (Rosenburg, 2016). Une seule étude a rapporté un impact des transferts monétaires sur la prévalence du travail sexuel. Cela faisait partie d'un examen des transferts monétaires et de la dynamique de genre qui a révélé des données anecdotiques non vérifiées provenant du Kenya, selon lesquelles les transferts monétaires ont entraîné une diminution du travail sexuel (Brady, 2011). Dans leur examen des résultats sectoriels des programmes monétaires à usages multiples, Harvey et Pavanello (2018)

<sup>28</sup> Voir Mainstreaming GBV Considerations in CBIs and Utilizing Cash in GBV Response (Intégration des considérations relatives aux violences basées sur le genre dans les transferts monétaires et utilisation de l'argent dans les interventions contre les violences basées sur le genre)

affirment que pour qu'un transfert monétaire à usages multiples ait un impact significatif sur la diminution du travail sexuel, il doit être associé à un changement de comportement et à des activités éducatives, telles que des cours de santé sexuelle et reproductive et des activités de subsistance. Ce type d'activités complémentaires ne figurait pas dans les données. La recherche devrait s'efforcer de mieux comprendre comment les transferts monétaires, en plus de l'accès à d'autres formes de soutien, services et formations, ont un impact sur le recours au travail du sexe en tant que stratégie d'adaptation et améliore la sécurité de ceux qui choisissent de travailler dans le commerce du sexe.

## 6.5 Retombées<sup>29</sup>

### 6.5.1 Retombées positives

La retombée positive la plus fréquente dans la littérature est le bien-être psychosocial. Par exemple, un transfert monétaire à usages multiples à Gaza a contribué à réduire l'anxiété et à renforcer la sécurité et le moral des populations. C'est parmi les veuves et les divorcées que ce sentiment était le plus fort ; elles estimaient ne pas pouvoir survivre sans ce transfert (Abu Hamad et Pavanello, 2012). En Somalie, les femmes ont pu passer plus de temps à s'occuper de leurs enfants, ce qui a amélioré leur bien-être psychosocial. Selon d'autres données concernant des réfugiés syriens, les transferts monétaires ont aidé les femmes à s'émanciper lorsqu'elles étaient en mesure de subvenir aux besoins de leur famille (Campbell, 2014), apaisé leurs craintes de devoir retourner en Syrie, consolidé les sentiments de confiance et de respect (Yoshikawa, 2015) et renforcé la confiance les incitant à signaler les violences basées sur le genre et à inscrire les filles à l'école (WRC, 2018b).

Autre retombée positive : la capacité accrue à participer à des activités sociales et à des pratiques communautaires. Au Lesotho, les transferts monétaires ont permis aux femmes de prendre part à leur période de deuil traditionnelle, qui impose un temps de chômage, l'abattage d'une chèvre et l'achat d'une nouvelle robe (Slater et Mphale, 2008). Les données recueillies au Kenya, au Zimbabwe et en Indonésie ont montré que les transferts monétaires permettaient aux femmes de participer plus pleinement et même d'assumer des rôles de leadership au sein de la communauté (Peishi, 2018 ; Brady, 2011). En Somalie et au Malawi, les transferts monétaires ont accru le respect que la communauté accordait aux bénéficiaires et amélioré les relations globales au sein de la communauté (Hedlund et coll., 2013 ; Devereaux et coll., 2006). D'autres études menées au Malawi et en Somalie ont montré que les transferts monétaires amélioraient la participation sociale et communautaire des hommes et des femmes, mais d'une manière compatible avec les normes sexospécifiques (Wasilkowska, 2012). En Jordanie, Yoshikawa (2015) a constaté que les transferts monétaires amélioraient la cohésion sociale des Syriens et des Jordaniens, principalement en permettant aux réfugiés de rembourser leurs dettes envers les commerçants et leurs amis, et de leur rendre des faveurs. Le rapport fait également valoir que cette plus grande cohésion sociale a renforcé la protection des femmes et des filles en améliorant les relations au sein de la communauté.

À Gaza, les programmes nationaux intégrant des transferts monétaires incluent une dérogation en faveur de l'enseignement supérieur. Cette pratique, qui permettait aux femmes des familles bénéficiaires de poursuivre leurs études, était moins répandue chez les hommes et était généralement considérée comme une stratégie d'adaptation positive (Abu Hamad et Pavanello, 2012).

<sup>29</sup> Le terme « retombées » désigne les conséquences inattendues, positives ou négatives, d'une intervention donnée.

### 6.5.2 Retombées négatives

Parmi les retombées négatives figure le double fardeau imposé aux femmes ciblées par les transferts monétaires ou censées travailler davantage en raison de changements dans les rôles sexospécifiques. En Ouganda, les femmes se sont économiquement impliquées, mais ont signalé un accroissement de leur charge de travail (Berg et coll., 2013). Les femmes syriennes en Jordanie ont indiqué qu'elles avaient davantage de responsabilités étant donné que les rôles sexospécifiques avaient changé (Abu Hamed et coll., 2017 ; Pertek, 2016).

À Gaza et au Malawi, les données indiquent que les transferts monétaires à usages multiples ont des effets négatifs sur les relations au sein de la communauté en raison de la jalousie des non-bénéficiaires et d'allégations de corruption dans le processus de sélection (Abu Hamad et Pavanello, 2012 ; Devereaux et coll., 2006). Au Kenya, où l'aide alimentaire était traditionnellement partagée, l'assistance monétaire ne l'était pas, bouleversant ainsi les mécanismes d'adaptation traditionnels (Brady, 2011).

Trois cas ont rapporté que les transferts monétaires peuvent perturber la dynamique conjugale. En Jordanie, des données rares et non corroborées ont indiqué une augmentation du nombre de divorces dans la communauté syrienne en raison du ciblage des femmes célibataires, divorcées ou veuves. Les hommes et les femmes ont indiqué que ce ciblage constituait une justification pour les femmes qui voulaient demander le divorce ainsi que pour les hommes qui voulaient divorcer de leur femme et se remarier. Cependant, les taux de divorce réels n'ont pas été confirmés (Yoshikawa, 2015). En Somalie, un faible pourcentage (4 %) de femmes ont déclaré avoir été témoins de l'utilisation des fonds des transferts monétaires pour organiser des deuxièmes mariages, généralement contre l'avis de leur communauté (Wasilkowska, 2012). Une étude réalisée au Malawi a examiné une intervention au cours de laquelle les femmes percevant de l'argent ou des avoirs étaient davantage exposées au risque d'abandon parce qu'elles menaçaient les normes traditionnelles de la masculinité (De Barra et Maloy, 2018).

### 6.6 Limites

Les transferts monétaires sont utiles lorsque cinq conditions fondamentales favorables sont réunies : la disponibilité locale de produits de base pour les besoins fondamentaux et le relèvement ; des marchés existants et fonctionnels ; la préférence des bénéficiaires pour les espèces et les coupons ; la sécurité ; et une infrastructure financière adéquate (Gardner et coll., 2011). Cependant, dans la lutte contre les violences basées sur le genre, les transferts monétaires ne peuvent pas, à eux seuls, vaincre les normes et systèmes sexospécifiques, tels que l'impossibilité d'hériter ou de posséder des biens ou la perception de la violence et de la planification familiale à l'échelle de la communauté (Angeles, 2012), ou pallier le manque de services de soutien (Harvey et Pavanello, 2018 ; Berg et Sefaris, 2015).

Plusieurs études ont montré que les résultats en matière de violences basées sur le genre n'étaient pas intégrés à la conception des transferts monétaires, mais plutôt secondaires ou coïncidents (Samuel Hall, 2015). Deux études ont montré qu'une compréhension limitée des violences basées sur le genre par les bénéficiaires et le personnel des programmes nuance la capacité des transferts monétaires à intégrer de manière significative les violences basées sur le genre (Angeles, 2012 ; WRC 2018a).

Certaines études ont montré que les rôles sexospécifiques traditionnels ne sont ni remis en question ni transformés, et que les hommes ne sont pas suffisamment sensibilisés aux violences basées sur le genre ou à la justification du ciblage (De Barra et Molloy, 2018 ; Pertek, 2016; Brady, 2011). Berg et coll. (2013) ont conclu que les impacts positifs en termes de genre résultaient souvent d'une intervention conçue de façon adéquate et intégrant des considérations de genre et de protection.

Hedlund et coll. (2013) ont constaté qu'en Somalie, le manque de coordination entre les transferts monétaires et les programmes de protection posait problème, en particulier compte tenu des signalements fréquents de viols commis par des milices, de l'incidence de l'exploitation en échange d'aide et des cambriolages. À plus grande échelle, le manque de protection explicite et de coordination en matière de violences basées sur le genre était perceptible. Globalement, il est de plus en plus nécessaire d'intégrer les efforts et d'établir des partenariats entre les experts en transferts monétaires et en violences basées sur le genre d'une part et les prestataires de services d'autre part. Le besoin accru de services de soutien psychosocial a également été mis en évidence. Dans les contextes syrien et afghan, les réseaux limités par les déplacements de population ont été cités en tant que facteurs inhibant la résilience (Abu Hamad et coll., 2017 ; Samuel Hall, 2015).

Parmi les questions sexospécifiques non résolues par les transferts monétaires figure l'absence des produits menstruels sur la liste des dépenses prioritaires au sein des ménages. Pertek (2016) a recommandé que l'accès à ces produits fasse partie des programmes. Autre lacune qui n'est traitée ni par les transferts monétaires ni par la conception : la polygamie. En se concentrant sur l'Afrique subsaharienne, Brady (2011), Berg et coll. (2013) et Devereaux et coll. (2006) ont constaté que les transferts n'étaient pas toujours partagés auprès des épouses et que, souvent, seule une épouse était autorisée à s'inscrire. En Somalie, Wasilkowska (2012) a également constaté que cela accroissait les conflits au sein des ménages polygames. Une autre étude réalisée au Malawi a toutefois révélé que les foyers polygames étaient considérés comme une entité et que cibler plusieurs épouses était donc considéré comme injustement bénéfique pour leurs maris, eux-mêmes déjà considérés comme mieux lotis (De Barra et Molloy, 2018). Lorsque la polygamie est une pratique culturellement acceptée, les transferts monétaires devraient en tenir compte. Les recherches devraient s'efforcer de mieux comprendre en quoi ces dynamiques diffèrent des foyers monogames.

La réaffectation a également été citée parmi les limites et a été évoquée dans deux programmes en Somalie. Wasilkowska (2012) et Angeles (201) ont constaté qu'il était courant de donner un pourcentage du transfert aux gardiens. L'intégration de mécanismes de plainte sûrs et accessibles permettant aux bénéficiaires de signaler ce type de comportements sans menacer leur protection devrait être systématique.

« Cependant, dans la lutte contre les violences basées sur le genre, les transferts monétaires ne peuvent pas, à eux seuls, vaincre les normes et systèmes sexospécifiques, tels que l'impossibilité d'hériter ou de posséder des biens ou la perception de la violence et de la planification familiale à l'échelle de la communauté, ou pallier le manque de services de soutien. »

### 6.7 Interventions complémentaires

Les données montrent que, lors de la mise en œuvre des transferts monétaires, les interventions complémentaires sont essentielles pour obtenir de meilleurs résultats en matière de violences basées sur le genre. Cependant, il existe peu d'éléments sur les meilleures combinaisons de modalités des transferts monétaires, des services et des activités. Les transferts monétaires peuvent être associés aux interventions sectorielles d'une manière plus efficace et accessible à davantage d'individus, par exemple en communiquant sur les changements de comportement aux points d'enregistrement ou en intégrant les systèmes de gestion et d'orientation à la distribution et au suivi (Harvey et Pavanello, 2018 ; WRC, 2018 ; Peterman et coll., 2017). Brady (2011) a constaté que, malgré la prévalence des engagements en matière d'égalité des sexes dans les programmes, peu d'entre eux sont concrétisés, ce qui souligne la nécessité de mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre des considérations liées à l'égalité des sexes. Angeles (2012) a souligné que, lorsque des partenariats de protection adéquats ne sont pas disponibles, formés ou intégrés par le biais de systèmes d'orientation avec les transferts monétaires, l'impact des violences basées sur le genre est limité.

En Ouganda, Angeles (2012) a constaté que la plupart des résultats obtenus en matière de violences basées sur le genre étaient impactés par les transferts monétaires associés à des programmes et des formations de lutte contre les violences basées sur le genre, plutôt que par les seuls transferts monétaires. Cependant, l'étude a relevé que les résultats dans ce contexte atteignaient leurs limites lorsque la participation aux formations sur les violences basées sur le genre était faible (30 %). Sengupta (2014) a constaté qu'en Ouganda, les aspects programmatiques avaient un impact limité, car les hommes refusaient de se livrer à ce qu'ils considéraient comme des activités féminines. Pour maximiser l'impact des programmes, il est essentiel d'impliquer les hommes et de leur faire comprendre la valeur des activités. Au Liban, Campbell (2014) a constaté que la formation en gestion financière destinée aux femmes chefs de famille les aidait à accroître leur autonomie et leur capacité à maximiser les ressources, deux variables pouvant limiter le recours aux stratégies d'adaptation négatives et réduire l'exposition aux violences basées sur le genre.

L'intégration des transferts monétaires aux programmes de lutte contre les violences basées sur le genre en Jordanie a démontré l'importance de la gestion de cas, de l'assistance et des groupes de discussion sur le genre en tant qu'éléments fondamentaux du programme global. La recherche a notamment révélé que les groupes de discussion sur le genre, parallèlement aux transferts monétaires, avaient favorisé la diminution de la violence et que la gestion de cas avait permis de réduire les menaces de violences imminentes (Yoshikawa, 2015). Toujours en Jordanie, Abu Hamad et coll. (2017) ont révélé que les bénéficiaires avaient recommandé un soutien psychologique accru et des espaces de socialisation plus sûrs, où ils peuvent discuter de leur stress et de leur deuil.

Les interventions complémentaires doivent également inclure une sensibilisation aux violences basées sur le genre pour les bénéficiaires et le personnel des programmes. En Afghanistan et au Niger, Hall (2015) et la WRC (2018a) ont indiqué que le manque de compréhension des violences basées sur le genre constituait un obstacle sérieux à la réussite des transferts monétaires et d'autres services. Hall (2015) a constaté que 91 % des femmes interrogées sur les violences basées sur le genre s'accordaient à dire qu'un mari avait raison de battre sa femme ; ce nombre est tombé à 50 % après les formations de sensibilisation.<sup>30</sup> Au Lesotho, Slater et Mphale (2008) ont également constaté que la formation à la sensibilisation qui accompagnait les transferts monétaires permettait aux hommes et aux femmes de comprendre les droits et le budget des ménages de manière plus équitable.

<sup>30</sup> Il convient de noter que les personnes interrogées ne constituaient pas le même groupe de personnes.

## 7. DONNÉES MANQUANTES ET RECOMMANDATIONS DE RECHERCHES

Prévenir et combattre les violences basées sur le genre sont des responsabilités qui incombent à tous les acteurs dans toutes les interventions humanitaires. Ce rapport a cherché à présenter le corpus de données actuel sur les résultats en matière de transferts monétaires et de violences basées sur le genre dans les situations d'urgence humanitaire. Pour construire des données sur les résultats obtenus en matière de violences basées sur le genre, il est essentiel d'améliorer la qualité des transferts monétaires, grâce à une intégration plus poussée des interventions monétaires et des programmes de lutte contre les violences basées sur le genre. Pour progresser en ce sens, il est nécessaire d'avoir des objectifs clairs dès le départ en matière de violences basées sur le genre, de tester en toute sécurité les transferts monétaires sur l'ensemble des résultats en matière de violences basées sur le genre et d'entreprendre un suivi et une évaluation systématiques. Cela élargirait ainsi la base de données dans différentes régions. Les lacunes mises au jour par cette analyse ont donné lieu à des recommandations pour les futurs domaines de recherche détaillés ci-dessous.

### 7.1 Lacune n° 1 : transferts monétaires et résultats en matière de violences basées sur le genre pour les populations exclues et marginalisées

Il est nécessaire de collecter davantage de données sur l'utilisation de l'assistance monétaire dans l'obtention de résultats en matière de violences basées sur le genre pour les diverses populations et sous-populations touchées par les crises. La majorité des données existantes se concentrent sur les transferts monétaires et les résultats en matière de violences basées sur le genre pour les femmes et les filles, sans appliquer une approche intersectionnelle. Parmi les études sur les femmes et les filles, il existe peu de données pour les personnes handicapées. Les personnes LGBTI, qui sont davantage exposées aux violences basées sur le genre et pour lesquelles l'assistance monétaire peut être un élément clé de prévention et d'intervention, ne sont absolument pas représentées. Afin de mieux comprendre et mettre à profit les fonds disponibles pour obtenir des résultats en matière de violences basées sur le genre, les recherches futures doivent être inclusives. Il est impératif de recourir à une approche intersectionnelle pour rassembler efficacement des données factuelles sur les transferts monétaires et les résultats en matière de violences basées sur le genre représentatives de l'âge, du sexe et de la diversité.

### 7.2 Lacune n° 2 : modalités de transfert et résultats en matière de violences basées sur le genre

Bien qu'il soit probablement impossible de mener une recherche comparative solide sur les modalités de transfert et les résultats en matière de violences basées sur le genre dans des contextes humanitaires en raison de considérations éthiques relatives à la recherche dans les contextes humanitaires et de contraintes de temps et de budget, il serait utile de disposer de données plus solides sur le potentiel des différentes modalités de transfert dans la lutte contre les violences basées sur le genre. La plupart des données examinées portaient sur les transferts monétaires à usages multiples, et ces preuves étaient mitigées. Chaque modalité peut affecter différemment les hommes et les femmes, notamment à travers des problèmes de sécurité liés au transport d'argent ou, si la modalité change, la manière dont l'argent est perçu et distribué au sein du ménage. Si certains éléments ont montré que la modalité de transfert n'avait pas d'impact sur les violences exercées par un partenaire intime (VPI), elle peut toucher d'autres types de violences basées sur le genre. Mieux comprendre les implications des différentes modalités peut aider à concevoir un programme plus approprié pour obtenir des résultats en matière de violences basées sur le genre.

### **7.3 Lacune n° 3 : transferts monétaires et services complémentaires pour obtenir des résultats en matière de violences basées sur le genre**

Les données ont clairement mis en évidence la nécessité d'associer transferts monétaires et accès aux services de soutien et d'assistance aux victimes de violences basées sur le genre. La gestion de cas, les systèmes d'orientation, les groupes de discussion sur le genre, le soutien en faveur des moyens de subsistance et la formation à la gestion financière peuvent compléter de façon solide les interventions en transferts monétaires. Mieux comprendre l'association du soutien et des services permettant de compléter au mieux les transferts monétaires pour obtenir des résultats en matière de violences basées sur le genre constitue une nouvelle étape importante dans l'amélioration de l'utilisation de l'argent dans les situations d'urgence humanitaire.

### **7.4 Lacune n° 4 : conditionnalité et résultats en matière de violences basées sur le genre**

Il existe peu de données sur la conditionnalité et les résultats en matière de violences basées sur le genre. Il est impératif de mieux comprendre comment les conditionnalités affectent les hommes et les femmes pour pouvoir les utiliser. Les programmes argent contre travail, par exemple, peuvent faire peser un double fardeau sur les femmes bénéficiaires, tandis que la fréquentation scolaire peut contribuer à retarder les mariages précoces ou à éviter d'envoyer les jeunes garçons travailler. Mieux comprendre la manière dont la conditionnalité peut traiter ou exacerber les violences basées sur le genre dans différents contextes permet de renforcer les arguments favorables ou défavorables à son utilisation et à son adéquation selon les contextes.

### **7.5 Lacune n° 5 : impact à long terme des transferts monétaires sur les résultats en matière de violences basées sur le genre**

La majorité des données examinées ont passé en revue les impacts immédiats, aigus ou à court terme des programmes intégrant des transferts monétaires. Aucune étude n'a examiné l'impact à long terme. Même si cela est en partie dû à la nature de la pratique humanitaire, les environnements prolongés et les interventions à plus long terme peuvent permettre de mieux comprendre les effets durables des transferts monétaires dans les situations d'urgence humanitaire et dans les situations d'après-crise. Même en cas d'interventions à court terme, des recherches a posteriori pourraient aider à démêler les effets durables des transferts monétaires ou à mieux en définir les limites. Pour les interventions ciblant les changements de comportement, telles que celles cherchant à améliorer la dynamique du processus décisionnel des ménages ou l'accès aux ressources et leur contrôle, il convient de comprendre si les interventions en transferts monétaires ou l'association de transferts monétaires et d'autres services et aides peuvent favoriser un changement durable. Il s'agit d'un domaine informatif pour la recherche universitaire.

« Il est impératif de recourir à une approche intersectionnelle pour rassembler efficacement des données factuelles sur les transferts monétaires et les résultats en matière de violences basées sur le genre représentatives de l'âge, du sexe et de la diversité. »

## 8. CONCLUSION

Les transferts monétaires sont largement reconnus comme un élément important des interventions humanitaires. C'est pourquoi il est essentiel de mieux comprendre quand et comment les utiliser dans les situations d'urgence humanitaire pour obtenir des résultats optimaux. Cependant, il existe peu de données concluantes sur la capacité des transferts monétaires à assurer la protection et plus particulièrement à donner des résultats en matière de violences basées sur le genre. Ce rapport visait à analyser les données existantes et à contribuer à construire et mieux comprendre un corpus de données relatif à l'impact des transferts monétaires sur l'obtention de résultats en matière de violences basées sur le genre. Il est apparu que les données concernant l'impact des transferts monétaires sur les violences basées sur le genre sont limitées, peu concluantes et largement liées au contexte.

L'intégration des violences basées sur le genre dans les transferts monétaires et l'intégration de ces transferts dans les programmes de lutte contre les violences basées sur le genre dans les contextes humanitaires en sont encore à leurs balbutiements. Les programmes de lutte contre les violences basées sur le genre sont ainsi rarement intégrés à dessein dans la conception des interventions. Il est de plus en plus nécessaire d'intégrer les efforts et d'établir des partenariats entre les prestataires de services monétaires et de lutte contre les violences basées sur le genre d'une part et les experts d'autre part. Les impacts positifs en matière de violences basées sur le genre résultent souvent d'une intervention dont la conception intègre des considérations de genre et de protection et des programmes adéquats.

Le corpus de données reste relativement restreint, avec 28 études identifiées et 52 associations intervention-résultat correspondantes. Parmi ces études, le niveau de qualité est mitigé. Cette analyse a révélé que les transferts monétaires avaient le potentiel nécessaire pour obtenir des résultats positifs en matière de violences basées sur le genre. Les résultats se sont avérés positifs pour 71 % des interventions, neutres pour 25 % d'entre elles et négatifs dans seulement 4 % des cas.

Les transferts monétaires à usages multiples constituaient la modalité de transfert la plus fréquente. Compte tenu de la forte pondération des transferts monétaires à usages multiples, ce rapport ne permet pas une comparaison directe ou solide des bénéfices d'une modalité d'intervention par rapport à une autre. Il est essentiel de mieux comprendre comment les différentes modalités de transferts monétaires impactent les résultats sectoriels pour concevoir des interventions plus efficaces. Les données examinées dans ce rapport soulignent également l'importance des programmes et services complémentaires, ce qui en fait un domaine prioritaire des recherches à venir.

Il existait une forte concentration de données sur l'amélioration du processus décisionnel des ménages. Un impact globalement positif des transferts monétaires a également été constaté sur la réduction des violences exercées par un partenaire intime (VPI). Dans la plupart des cas, c'est la diminution des tensions, de la frustration et des disputes liées aux revenus qui a entraîné un recul des violences exercées par un partenaire intime (VPI).

De nombreuses études ont indiqué un impact neutre des transferts monétaires sur les résultats en matière de violences basées sur le genre. Cela n'est pas surprenant compte tenu de la nature complexe et systémique des violences basées sur le genre. Les données suggèrent que la capacité des transferts monétaires à améliorer les relations entre les sexes est fortement liée au contexte en raison de l'enracinement des normes et des attentes en matière de genre et que les avancées sont souvent temporaires.

En ce qui concerne la réduction ou la prévention des mariages forcés et précoces, les résultats n'ont pas été concluants quant à l'impact des transferts monétaires. La plupart des données positives, confirmées ou non, indiquaient un impact limité à court terme qui permettait de retarder les mariages précoces ou de réduire la pratique des mariages précoces en tant que stratégie d'adaptation pour la survie de la famille et des filles.

Les transferts monétaires étaient susceptibles de faire courir un risque aux bénéficiaires dans le cadre de leur collecte lorsque les gardiens et les autorités les harcelaient ou les exploitaient. Lors de la conception d'une intervention, il est important d'atténuer les façons dont les transferts monétaires peuvent exacerber le harcèlement, l'exploitation et les abus subis par les bénéficiaires (par exemple en diversifiant les mécanismes de distribution, en renforçant la protection contre l'exploitation sexuelle et la formation, les politiques et les procédures contre les abus, et en améliorant la sécurité et l'accès aux mécanismes de responsabilité et de plaintes).

Les transferts monétaires ne peuvent pallier les défauts de prise en compte des programmes à l'égard des normes et systèmes sexospécifiques ni remplacer des services de soutien inexistantes ou de mauvaise qualité. Cependant, mieux concevoir et mieux intégrer les transferts monétaires et les programmes de lutte contre les violences basées sur le genre peuvent catalyser l'impact des transferts monétaires pour renforcer la résilience et accroître l'accès aux services. Les interventions complémentaires sont essentielles pour que les transferts monétaires aient un impact plus profond sur les résultats en matière de violences basées sur le genre, bien qu'il existe peu de données sur les meilleures associations possibles entre les modalités de transferts, les services et les activités. Globalement, il est important de comprendre le fonctionnement des relations de genre dans différents contextes lors de la conception d'une intervention.

Pour renforcer la base de données relatives à l'impact des transferts monétaires sur les résultats en matière de violences basées sur le genre, il faut surtout que les évaluations examinent les interventions en transferts monétaires de manière à établir un lien plus clair entre la modalité d'intervention et les résultats. Enfin, le rapport identifie cinq lacunes principales dans la littérature sur les transferts monétaires en contexte humanitaire qui pourraient donner aux donateurs, décideurs et experts impliqués dans les transferts monétaires, la protection et les questions de genre des orientations factuelles : (1) transferts monétaires et résultats en matière de violences basées sur le genre pour les populations exclues et marginalisées ; (2) comparaison des différentes modalités de transferts monétaires et de leur impact sur les résultats en matière de violences basées sur le genre ; (3) associations des transferts monétaires et des services complémentaires pour obtenir des résultats en matière de violences basées sur le genre ; (4) recours à la conditionnalité pour obtenir des résultats en matière de violences basées sur le genre et (5) impacts à long terme des interventions en transferts monétaires sur les résultats en matière de violences basées sur le genre. La conduite d'autres recherches dans ces domaines aidera à constituer un corpus de données plus complet et plus solide pour éclairer les politiques humanitaires et améliorer les pratiques.

## ANNEXE I. DÉFINITIONS DES INTERVENTIONS ET DES RÉSULTATS<sup>31</sup>

Tableau 2. Définitions des interventions

Intervention	Définition
Transferts monétaires à usages multiples	Les transferts monétaires à usages multiples sont des transferts réguliers ou ponctuels qui correspondent au montant dont un ménage a besoin pour subvenir en tout ou partie à un ensemble de besoins de base et/ou de relèvement. Les transferts monétaires à usages multiples sont, par définition, des transferts non restrictifs. Les transferts monétaires à usages multiples peuvent correspondre au montant du panier de dépenses minimum ou à d'autres montants nécessaires pour satisfaire aux besoins de base, mais également à d'autres besoins ponctuels ou de relèvement.
Transferts inconditionnels de coupons : marchandises	Tous les coupons constituent une forme de transfert restrictif. Les coupons pour l'achat de marchandises limitent les achats à des marchandises ou services spécifiques.
Transferts inconditionnels de coupons : valeur	Tous les coupons constituent une forme de transfert restrictif. Les coupons à valeur monétaire peuvent être utilisés pour acheter une gamme de biens ou de services jusqu'à une certaine valeur auprès de certains magasins, commerçants et prestataires de services.
Transferts conditionnels de coupons	Les transferts conditionnels correspondent à des interventions où il faut accomplir quelque chose pour recevoir le transfert ou les versements futurs. Cette catégorie correspond aux transferts conditionnels qui ne font pas partie des catégories spécifiques ci-dessous et où le paiement est reçu sous la forme d'un coupon de valeur ou de marchandises.
Transferts conditionnels d'espèces	Les transferts conditionnels correspondent à des interventions où il faut accomplir quelque chose pour recevoir le transfert ou les versements futurs. Cette catégorie correspond aux transferts conditionnels qui ne font pas partie des catégories spécifiques ci-dessous et où le paiement est reçu sous la forme d'un transfert d'espèces.
Argent contre travail	Transferts monétaires versés à condition d'entreprendre un certain travail. Ces activités sont généralement rémunérées selon le temps travaillé (par exemple nombre de jours, taux journalier), mais peuvent également être quantifiées selon les résultats (par exemple nombre d'articles fabriqués, mètres cubes creusés). Les interventions <i>argent contre travail</i> s'inscrivent généralement dans le cadre de programmes de travaux publics ou communautaires, mais elles peuvent également inclure du travail à domicile et d'autres formes de travail.
Coupon contre travail	Coupon versé à condition d'entreprendre certains travaux. Ces activités sont généralement rémunérées selon le temps travaillé (par exemple nombre de jours, taux journalier), mais peuvent également être quantifiées selon les résultats (par exemple nombre d'articles fabriqués, mètres cubes creusés). Les interventions <i>coupon contre travail</i> s'inscrivent généralement dans le cadre de programmes de travaux publics ou communautaires, mais elles peuvent également inclure du travail à domicile et d'autres formes de travail.
Argent contre actifs	Transferts d'espèces versés aux participants prenant part à des projets pour créer des actifs communautaires ou publics, comme des systèmes d'irrigation, des routes, etc. Cela constitue une forme de transfert conditionnel et représente une partie de l'initiative <i>argent contre travail</i> relative aux programmes qui débouchent sur la création d'actifs.
Coupon contre actifs	Transferts de coupons versés aux participants prenant part à des projets pour créer des actifs communautaires ou publics, comme des systèmes d'irrigation, des routes, etc. Cela constitue une forme de transfert conditionnel et représente une partie de l'initiative <i>argent/ coupon contre travail</i> relative aux programmes qui débouchent sur la création d'actifs.
Argent contre formation	Transferts monétaires versés à tout bénéficiaire participant à une ou plusieurs sessions de formation. Il s'agit d'une forme de transfert conditionnel.
Coupon contre formation	Transferts de coupons versés à tout bénéficiaire participant à une ou plusieurs sessions de formation. Il s'agit d'une forme de transfert conditionnel.
Interventions complémentaires/ Cash Plus	Ces termes désignent des programmes où les transferts monétaires sont associés à d'autres modalités ou activités. Des interventions complémentaires ou des programmes Cash Plus peuvent être mis en œuvre par la ou les organisations qui versent les transferts monétaires, ou éventuellement par d'autres organisations travaillant en collaboration. On peut citer en exemple l'offre de formations et/ou la fourniture d'intrants nécessaires aux moyens de subsistance, ou des programmes de communication autour du changement de comportement.
Protection sociale en réponse aux chocs	À inclure uniquement lorsque les systèmes de protection sociale sont utilisés pour soutenir l'aide humanitaire. Les programmes de protection sociale de développement sont exclus.

<sup>31</sup> Voir [le glossaire complet](#)

Tableau 3. Définitions des résultats

Résultat	Définition
<b>Réduction du risque ou de l'exposition aux violences basées sur le genre</b>	
Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages <sup>32</sup>	Augmentation du pouvoir décisionnel (par exemple en ce qui concerne le corps, l'état matrimonial et les ressources sociales, économiques ou politiques) ou répartition plus équitable du pouvoir décisionnel entre les membres du foyer.
Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI) <sup>33</sup>	Diminution des violences physiques, sexuelles et émotionnelles exercées par un conjoint. Ce sont généralement les femmes qui en font état ou les hommes qui indiquent qu'ils se montrent moins violents envers leur femme et leurs enfants.
Réduction du risque ou de l'exposition au harcèlement sexuel, à l'exploitation sexuelle ou aux abus sexuels <sup>34</sup>	Diminution des intrusions à caractère sexuel commises sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal ou de la menace de telles intrusions, et de l'exploitation sexuelle, définie à son tour comme le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles (par exemple des demandes de faveurs sexuelles ou des comportements verbaux ou physiques non souhaités)
Réduction ou prévention des mariages forcés et précoces <sup>35</sup>	Diminution des mariages des individus contre leur gré ou diminution des mariages formels ou des unions informelles avant l'âge de 18 ans.
Augmentation de la propriété d'actifs ou du contrôle des ressources <sup>36</sup>	Atténuation de la maltraitance économique lorsque le contrôle de l'agresseur sur les finances de la victime empêche cette dernière d'avoir accès aux ressources et/ou lorsque l'agresseur veille à maintenir le contrôle sur les revenus de la victime et l'empêche de devenir autonome ou financièrement indépendante. Cette augmentation peut intervenir de deux manières : 1. lorsque les femmes sont capables, soutenues ou légalement autorisées à posséder ou à générer des actifs et des revenus égaux à ceux des hommes ; 2. lorsque les femmes génèrent ou possèdent des actifs, et sont ainsi en mesure d'exercer un nouveau contrôle sur ces ressources.
<b>Accès aux services<sup>37</sup></b>	
Accès aux services de relèvement et de rétablissement <sup>38</sup>	Amélioration de l'accès aux services, tels que le soutien psychosocial, fournis par une organisation locale ou un acteur des services sociaux, en veillant à ce que les victimes soient informées des options disponibles et à ce que les problèmes auxquels elles sont confrontées soient identifiés et traités de manière coordonnée.
Accès aux services de santé reproductive	Accès aux services de santé reproductive vitaux dans les cas suivants : victimes d'agression sexuelle ou de viol qui doivent recevoir des soins urgents dans un délai de 72 à 120 heures pour prévenir le VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles, soigner leurs blessures et se procurer des preuves médico-légales (selon le consentement de la victime et la législation locale) ; victimes d'agression physique non sexuelle susceptible d'avoir entraîné une blessure grave, des saignements ou des douleurs, y compris les femmes enceintes et les filles qui peuvent avoir besoin de soins obstétricaux d'urgence. <sup>39</sup>
Accès aux services de santé psychologique/mentale <sup>40</sup>	Accès aux services qui aident les victimes de catastrophe ou de traumatisme à faire face aux processus psychologiques et sociaux qui les touchent, elles et leurs communautés, afin de promouvoir le bien-être psychosocial et de prévenir ou soigner les troubles mentaux.

<sup>32</sup> Voir le manuel de l'IASC sur l'égalité entre les sexes : [https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2018-iasc\\_gender\\_handbook\\_for\\_humanitarian\\_action\\_eng\\_0.pdf](https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2018-iasc_gender_handbook_for_humanitarian_action_eng_0.pdf).

<sup>33</sup> Voir la définition des violences exercées par un partenaire intime (VPI) établie par l'OMS : [http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/77432/WHO\\_RHR\\_12.36\\_eng.pdf?sessionid=35427A1F2030997C293F0CC5144D2807?sequence=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/77432/WHO_RHR_12.36_eng.pdf?sessionid=35427A1F2030997C293F0CC5144D2807?sequence=1).

<sup>34</sup> Voir la définition du harcèlement, de l'exploitation et des abus sexuels établie par le HCR : <http://www.unhcr.org/our-fight-against-sexual-exploitation-abuse-and-harassment.html>.

<sup>35</sup> Voir la définition des mariages des enfants, précoces et forcés établie par le HCDH : <https://www.ohchr.org/EN/Issues/Women/WRGS/Pages/ChildMarriage.aspx>.

<sup>36</sup> Voir les standards minimum en matière de violences basées sur le genre en situation d'urgence – Standard n° 10.

<sup>37</sup> Voir les standards minimum en matière de violences basées sur le genre en situation d'urgence – Les standards n° 5 à 12 couvrent les trois sous-résultats en termes d'accès aux services.

<sup>38</sup> L'approche doit créer un environnement favorable où les victimes sont respectées et où chaque personne est traitée avec dignité et respect. Les actions menées doivent valider l'expérience d'une personne, responsabiliser les victimes et les aider à retrouver un sentiment de contrôle, mettre l'accent sur la force des victimes et reconnaître leurs stratégies d'adaptation existantes.

<sup>39</sup> Voir : [les directives de l'IASC en matière de gestion de cas de violences basées sur le genre](#).

<sup>40</sup> Voir également les directives de l'OMS sur la santé mentale en situation d'urgence.

Stratégies d'adaptation risquées	
Diminution du travail sexuel en tant que stratégie d'adaptation risquée <sup>41</sup> ou recours plus sûr au travail sexuel	Diminution du travail sexuel en tant que stratégie d'adaptation par les personnes qui pratiquent le commerce du sexe (qui sont reconnues comme ayant du pouvoir lorsqu'elles ne sont pas contraintes par la violence et l'exploitation) pour satisfaire leurs besoins fondamentaux, ou recours au travail sexuel d'une manière plus sûre qu'auparavant (par exemple avec un accès à l'éducation et aux services de santé sexuelle et reproductive). <sup>42</sup>

## ANNEXE II. ÉTUDES PRISES EN COMPTE

Titre	Type d'étude	Lieu	Modalité d'intervention	Résultat	Direction de l'impact
A Promise of Tomorrow: The Effects of UNHCR and UNICEF Cash Transfers on Syrian Refugees in Jordan (La promesse d'un avenir : les effets des transferts monétaires du HCR et de l'UNICEF sur les réfugiés syriens en Jordanie) Abu Hamad, et coll. (2017) ODI	Évaluation du programme	Jordanie	Mélange de modalités	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
Transforming Cash Transfers: Beneficiary and Community Perspectives of the Palestinian National Cash Transfer Program—Gaza (Transformer les transferts monétaires : perspectives des bénéficiaires et des communautés du programme national palestinien de transferts monétaires – Gaza) Bassam Abu Hamed et Sara Pavanello (2012) ODI	Évaluation du programme	Palestine	Transferts monétaires à usages multiples	Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI)	Positive
				Augmentation de la propriété d'actifs ou du contrôle des ressources	Positive
Learning Brief: Gender Study—Conditional Cash Project for Vulnerable Syrian and Jordanian Children in Irbid, Jordan (Synthèse pédagogique : étude sur le genre – Projet de transfert conditionnel d'espèces en faveur des enfants syriens et jordaniens vulnérables à Irbid, en Jordanie) Iman Sandra Pertek (2016) Islamic Relief	Évaluation du programme	Jordanie	Transfert conditionnel d'espèces	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
				Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI)	Positive

<sup>41</sup> Il s'agit d'une stratégie risquée, car a) étant donné les relations entre les sexes et les dynamiques de pouvoir inégales, la nature sexuelle de la transaction peut devenir violente à tout moment (par exemple des clients et/ou des officiers de police qui battent et violent des travailleurs du sexe ou des agressions commises par les travailleurs du sexe de la communauté d'accueil), et b) les travailleurs du sexe sont généralement exclus de la société, ce qui risque d'entraver leur accès aux services de soutien.

<sup>42</sup> Voir la note d'orientation du WRC à l'intention des humanitaires travaillant avec des réfugiés impliqués dans le commerce du sexe.

Transferts d'espèces et de coupons : un atout précieux pour la protection des bénéficiaires ? Michele Berg, Hanna Mattinen, Gina Pattugalan (2013) WFP	Évaluation	Tchad, Jordanie, Équateur, nord du Darfour et Pakistan	Multiples	Augmentation de la propriété d'actifs ou du contrôle des ressources	Neutre
				Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Neutre
Cash-based Approaches in Humanitarian Emergencies: A Systematic Review (Transferts monétaires dans les situations d'urgence humanitaire : une étude systématique) Shannon Doocy et Hannah Tappis (2016) International Initiative for Impact Evaluation	Évaluation	Divers	Multiples	Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI)	Positive
Impact Evaluation of the Multipurpose Cash Assistance Program (Évaluation de l'impact du programme d'assistance monétaire à usages multiples) Francesca Battistin (2016) Lebanon Cash Consortium	Évaluation de l'impact du programme	Liban	Transferts monétaires à usages multiples	Mariages précoces et forcés	Neutre
The Impact of Cash Transfer Programmes on Protection Outcomes in Afghanistan (L'impact des transferts monétaires sur les résultats en termes de protection en Afghanistan) Samuel Hall (2015) Conseil norvégien pour les réfugiés	Évaluation	Afghanistan	Multiples	Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI)	Positive
Combating Gender-based Violence and Enhancing Economic Empowerment of Women in Northern Uganda Through Cash Transfers (Combattre les violences basées sur le genre et renforcer l'émancipation économique des femmes dans le nord de l'Ouganda grâce aux transferts monétaires) Cliff Bernard Nuwakora (2014) Action contre la faim	Évaluation du programme	Nord de l'Ouganda	Transferts monétaires à usages multiples	Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI)	Positive
				Augmentation de la propriété d'actifs ou du contrôle des ressources	Positive
				Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
Étude sur les transferts monétaires et la protection en Somalie The Somalia Cash Consortium (2013)	Évaluation du programme	Somalie	Transferts monétaires à usages multiples	Mariages précoces et forcés	Positive
				Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
				Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI)	Neutre

Cash Transfers, Gender and Generational Relations: Evidence from a Pilot Project in Lesotho (Transferts monétaires, questions de genre et relations générationnelles : données issues d'un projet pilote au Lesotho) Rachel Slater et Matseliso Mphale (2008) Humanitarian Policy Group	Évaluation du programme	Lesotho	Transferts monétaires à usages multiples	Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI)	Positive
				Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
Walking the Talk: Cash Transfers and Gender Dynamics (De la parole aux actes : transferts monétaires et dynamique de genre) Carol Brady (2011) Concern Worldwide et Oxfam GB	Analyse documentaire	Indonésie, Zimbabwe et Kenya	Transferts monétaires à usages multiples	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
				Travail sexuel	Positive
Examining Protection and Gender in Cash and Voucher Transfers (Examiner la protection et les questions de genre dans les transferts monétaires) Michele Berg, Hanna Mattinen et Gina Pattugalan (2013) WFP	Études de cas	Bangladesh, Tchad, Équateur, Jordanie, Kenya, Pakistan, Palestine, Soudan	Multiples	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Neutre
Final Evaluation of the Unconditional Cash and Voucher Response to the 2011–12 Crisis in Southern and Central Somalia (Évaluation finale de l'intervention inconditionnelle en transferts monétaires lors de la crise de 2011-2012 dans le sud et le centre de la Somalie) Kerren Hedlund, Nisar Majid, Dan Maxwell et Nigel Nicholson (2013) UNICEF et coll.	Évaluation du programme	Somalie	Transferts monétaires à usages multiples	Réduction du risque ou de l'exposition au harcèlement sexuel, à l'exploitation sexuelle ou aux abus sexuels	Négative
				Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
			Transfert inconditionnel de coupons	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
Assistance monétaire multisectorielle pour les réfugiés syriens et les communautés d'accueil au Liban : un programme IRC Leah Campbell (2014) International Rescue Committee	Étude de cas	Liban	Transferts monétaires à usages multiples	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive

Integrating Cash Transfers into Gender-based Violence Programs in Jordan: Benefits, Risks, and Challenges (Intégrer les transferts monétaires aux programmes contre les violences basées sur le genre en Jordanie : bénéfices, risques et défis) Lynn Yoshikawa (2015) IRC	Évaluation du programme/ Étude de cas	Jordanie	Cash Plus	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
				Accès aux services de relèvement et de rétablissement	Positive
				Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI)	Positive
				Réduction du risque ou de l'exposition au harcèlement sexuel, à l'exploitation sexuelle ou aux abus sexuels	Positive
After the FACT: An Evaluation of Concern Worldwide's Food and Cash Transfers Project in Three Districts of Malawi (Après le projet de transferts monétaires et alimentaires : évaluation du projet de transferts monétaires et alimentaires de Concern Worldwide dans trois districts du Malawi) Stephen Devereux, Peter Mvula, Colette Solomon (2006) Concern Worldwide	Évaluation du programme	Malawi	Transferts monétaires à usages multiples	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Neutre
Gender Impact Analysis: Unconditional Cash Transfers in South Central Somalia (Analyse de l'impact sur le genre : transferts monétaires inconditionnels dans le centre-sud de la Somalie) Wasilkowska (2012) Somalia Cash Consortium	Évaluation du programme	Somalie	Transferts monétaires à usages multiples	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
				Augmentation de la propriété d'actifs ou du contrôle des ressources	Positive
Cash or Coupons? Testing the Impact of Cash Versus Vouchers in DRC (Espèces ou coupons ? Tester l'impact des espèces par rapport aux coupons en RDC) Jenny Aker (2013) Centre for Global Development	Évaluation du programme	RDC	Transferts monétaires à usages multiples	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
Multipurpose Cash and Sector Outcome— Afghanistan Case Study (Transferts monétaires à usages multiples et résultats sectoriels – Étude de cas en Afghanistan) Sara Pavanello (2018) HCR	Étude de cas	Afghanistan	Transferts monétaires à usages multiples	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Neutre

Multipurpose Cash and Sector Outcome— Greece Case Study (Transferts monétaires à usages multiples et résultats sectoriels – Étude de cas en Grèce) Sara Pavanello (2018) HCR	Étude de cas	Grèce	Transferts monétaires à usages multiples	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
Multipurpose Cash and Sectoral Outcomes (Transferts monétaires à usages multiples et résultats sectoriels) Paul Harvey et Sara Pavanello (2018) HCR	Analyse documentaire	Monde	Transferts monétaires à usages multiples	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Neutre
Optimizing Benefits and Mitigating Risks of CBI and GBV Programming: Case Studies from Irbid and Mafraq (Optimiser les avantages et atténuer les risques des interventions en transferts monétaires et des programmes de lutte contre les violences basées sur le genre : études de cas d'Irbid et de Mafraq) WRC (2018) IRC/Mercy Corps	Étude de cas	Jordanie	Transferts monétaires à usages multiples	Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI)	Positive
				Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Neutre
				Accès aux services de relèvement et de rétablissement	Positive
Mainstreaming Gender-based Violence Considerations in Cash-based Interventions—A Case Study from Lower Juba, Somalia (Intégration des considérations de violences basées sur le genre dans les interventions en transferts monétaires : étude de cas dans la province de Jubbada Hoose, en Somalie) WRC (2018)	Étude de cas	Somalie	Transferts monétaires à usages multiples	Mariages précoces et forcés	Positive
				Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Neutre
Cash or Coupons? Testing the Impact of Cash Versus Vouchers in DRC (Espèces ou coupons ? Tester l'impact des espèces par rapport aux coupons en RDC) Jenny Aker (2013) Centre for Global Development	Évaluation du programme	RDC	Transfert inconditionnel de coupons	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
Understanding the Interaction between Women's Economic Empowerment and Gender-based Violence: Study on ACF's Cash Transfer Program in Northern Uganda (Comprendre l'émancipation économique des femmes et les violences basées sur le genre : étude du programme de transferts monétaires d'ACF dans le nord de l'Ouganda) Anasuya Sengupta (2014) ACF	Évaluation du programme	Ouganda	Transferts monétaires à usages multiples	Augmentation de la propriété d'actifs ou du contrôle des ressources	Positive
				Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
				Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI)	Négative

<p>How Cash and Food Transfers and Asset Creation Can Contribute to Women's Economic Empowerment: Learning from Niger, Kenya and Zimbabwe (Comment les transferts monétaires et alimentaires et la création d'actifs peuvent contribuer à l'émancipation économique des femmes : enseignements tirés au Niger, au Kenya et au Zimbabwe) Zalynn Peishi (2018) WFP</p>	Évaluation du programme	Niger, Kenya, Zimbabwe	Argent contre actifs	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
<p>Gender and Cash-based Programming in Malawi: Lessons from Concern Worldwide's Humanitarian and Development Experience (Questions de genre et transferts monétaires au Malawi : enseignements de l'expérience humanitaire et de développement de Concern Worldwide) De Barra et Molloy (2018) Concern Worldwide</p>	Évaluation du programme	Malawi	Transferts monétaires à usages multiples	Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Positive
<p>The Effect of Cash, Vouchers, and Food Transfers on Intimate Partner Violence: Evidence from a Randomized Experiment in Northern Ecuador (L'effet des transferts d'espèces, de coupons et de vivres sur les violences exercées par un partenaire intime : données probantes tirées d'une expérience randomisée menée dans le nord de l'Équateur) Hidrobo, et coll. (2014) WFP</p>	Évaluation du programme	Équateur	Transfert conditionnel de coupons	Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI)	Positive
				Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Neutre
			Transfert conditionnel d'espèces	Diminution des violences exercées par un partenaire intime (VPI)	Positive
				Meilleure répartition du pouvoir décisionnel des ménages	Neutre

## ANNEXE III. AUTRES RÉFÉRENCES

Agenda for Humanity. « Initiative : Grand Bargain. » Consulté le 5 novembre 2018.  
<https://www.agendaforhumanity.org/initiatives/3861>.

Arango, D.J, Morton, M., Gennari, F., Kiplesud, S. and Ellsberg, M. *Interventions to Prevent or Reduce Violence Against Women and Girls: A Systematic Review of Reviews (Interventions destinées à prévenir ou réduire les violences faites aux femmes et aux filles: examen systématique des évaluations)*. Women's Voice and Agency Research Series (2014). Consulté le 5 septembre 2018. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/21035/927130NWP0Wome00Box385382B00PUBLIC0.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

Arnold, C., Conway, T. et Greenslade, M. *Cash Transfers Literature Review (Analyse documentaire des transferts monétaires)* Ministère britannique pour le Développement international (2011). Consulté le 21 décembre 2017.  
<http://r4d.dfid.gov.uk/PDF/Articles/cash-transfers-literature-review.pdf>.

Berg, M. and Sefaris, L. *Protection Outcomes in Cash-based Interventions (Résultats en matière de protection dans les interventions en transferts monétaires)*. HCR et Conseil danois pour les réfugiés (2015). Consulté le 14 octobre 2018.  
<http://www.cashlearning.org/downloads/erc-cash-and-protection-literature-review-web.pdf>

Bhuvanendra, D. et Holmes, R. « Tackling gender-based violence in emergencies: What works? » (Combattre les violences basées sur le genre dans les situations d'urgence : qu'est-ce qui fonctionne ?) *Échanges humanitaires* 60 (2014) : 3-5. [http://www.ifrc.org/docs/IDRL/HE\\_60\\_web\\_1%20\(1\).pdf](http://www.ifrc.org/docs/IDRL/HE_60_web_1%20(1).pdf).

CaLP. *An Agenda for Cash (Un programme pour l'assistance monétaire)*. Oxford : le Cash Learning Partnership (2016). Consulté le 15 novembre 2018.  
<http://www.cashlearning.org/downloads/100daysofcash-agendaforcash---final.pdf>.

CaLP. « Site Internet Cash Learning Partnership » (2018). Consulté le 15 novembre 2018.  
<http://www.cashlearning.org/calps-strategy/calp-s-strategy>.

CaLP. *Global Framework for Action (Cadre stratégique pour l'action)*. Oxford : le Cash Learning Partnership (2017). Consulté le 23 novembre 2017.  
<http://www.cashlearning.org/downloads/calp-framework-web.pdf>.

Carpenter, R. C. « Women, Children and Other Vulnerable Groups: Gender, Strategic Frames and the Protection of Civilians as a Transnational Issue » (Femmes, enfants et autres groupes vulnérables : questions de genre, cadres stratégiques et protection des civils en tant que question transnationale). *International Studies Quarterly* 49, n° 2 (2009) : 295-334. <https://doi.org/10.1111/j.0020-8833.2005.00346.x>.

Carpenter, R. C. « Recognizing Gender-based Violence Against Civilian Men and Boys in Conflict Situations » (Reconnaître les violences basées sur le genre contre les civils masculins dans les situations de conflit). *Security Dialogue* 37, n° 1 (2006) : 83-103.  
<https://doi.org/10.1177/0967010606064139>.

Conseil de l'Europe. *10 Common Principles for Multi-purpose Cash-based Assistance to Respond to Humanitarian Needs (Les dix principes communs des transferts monétaires à usages multiples pour répondre aux besoins humanitaires)*. Le Conseil de l'Europe (2015). Consulté le 15 novembre 2018.  
<http://www.cashlearning.org/downloads/conceptpapercommontoplineprinciplesen.pdf>.

Creti, P, et Jaspars, S. *Cash Transfer Programming in Emergencies (Programmes intégrant des transferts monétaires dans les situations d'urgence)*. Oxford : Oxfam (2006). Consulté le 23 novembre 2017. [http://www.cashlearning.org/downloads/resources/guidelines/oxfam\\_guidecash\\_trsfer\\_prog.pdf](http://www.cashlearning.org/downloads/resources/guidelines/oxfam_guidecash_trsfer_prog.pdf).

De Waal, Alex. Towards a Comparative Political Ethnography of Disaster Prevention (Vers une ethnographie politique comparative de la prévention des catastrophes). [En ligne]. *Journal of International Affairs* 59, n° 2 (2006) : 129-49. [https://www.jstor.org/stable/pdf/24358430.pdf?seq=1#page\\_scan\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/pdf/24358430.pdf?seq=1#page_scan_tab_contents).

Ministère britannique pour le Développement international. *Briefing Paper: Violence Against Women and Girls in Humanitarian Emergencies (Note d'information : violences faites aux femmes et aux filles dans les situations d'urgence humanitaire)*. En ligne. Ministère britannique pour le Développement international (2013). Consulté le 1er novembre 2018. [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/271932/VAWG-humanitarian-emergencies.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/271932/VAWG-humanitarian-emergencies.pdf).

Dolan, C. « Letting go of the gender binary: Charting new pathways for humanitarian interventions on gender-based violence » (Abandonner la vision binaire des questions du genre : tracer de nouvelles voies pour les interventions humanitaires contre les violences basées sur le genre). *International Review of the Red Cross* 96, n° 894 (2005) : 485-501. <https://www.icrc.org/en/international-review/article/letting-go-gender-binary-charting-new-pathways-humanitarian>.

Gairdner, D., Mandelik, F. et Moberg, L. *We Accept Cash (Nous acceptons les transferts monétaires)*. Oslo : Norad (2011). Consulté le 20 novembre 2017. <https://www.alnap.org/help-library/we-accept-cash>.

Garcia-Moreno, C., Guedes, A. et Kneer, W. *Understanding and Addressing Violence Against Women (Comprendre et traiter les violences faites aux femmes)*. Organisation mondiale de la santé (2012). Consulté le 7 novembre 2018. [http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/77432/WHO\\_RHR\\_12.36\\_eng.pdf;jsessionid=35427A1F2030997C293F0CC5144D2807?sequence=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/77432/WHO_RHR_12.36_eng.pdf;jsessionid=35427A1F2030997C293F0CC5144D2807?sequence=1).

GBV AOR. « Gender-based Violence Area of Responsibility website » (Site Internet du domaine de responsabilité des violences basées sur le genre). Global Protection Cluster (2018). Consulté le 11 septembre 2018. <http://gbvaor.net/>.

GBVIMS. *Interagency Gender-Based Violence Case Management Guidelines (Directives sur la gestion de cas des violences basées sur le genre interagences)*. GBV Information Management System (2017). Consulté le 11 septembre 2018. [http://gbvresponders.org/wp-content/uploads/2017/04/Interagency-GBV-Case-Management-Guidelines\\_Final\\_2017.pdf](http://gbvresponders.org/wp-content/uploads/2017/04/Interagency-GBV-Case-Management-Guidelines_Final_2017.pdf).

Hagen-Zanker, J., Pellerano, L., Bestagli, F. Harman, L., Barca, V., Sturge, G., Schmidt, T. et Laing, C. *The Impact of Cash Transfers on Women and Girls (L'impact des transferts monétaires sur les femmes et les filles)*. Londres : The Overseas Development Institute (2015). Consulté le 14 octobre 2018. <http://www.cashlearning.org/downloads/11374-odi.pdf>.

Hilhorst, D., Porter, H. et Gordon, R. « Gender, sexuality, and violence in humanitarian crises » (Questions de genre, sexualité et violence dans les crises humanitaires). *Disasters* 42, n° 51 (2018) : S3-S16. <https://doi.org/10.1111/disa.12276>.

Hossain, M., Zimmerman, C., Kiss, L., Abramsky, T., Kone, D., Bakayoko-Topolska, M., Annan, J., Lehmann, H. et Watts, C. « Working with men to prevent intimate partner violence in a conflict-affected setting: A pilot cluster randomized controlled trial in rural Côte d'Ivoire » (Travailler avec les hommes pour prévenir les violences basées sur le genre dans un contexte de conflit : essai contrôlé randomisé en groupe pilote dans les zones rurales de la Côte d'Ivoire). *BMC Public Health* 14, no° 339 (2014) : 1-13. <https://doi.org/10.1186/1471-2458-14-339>

IASC. *Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action: Reducing risk, promoting resilience and aiding recovery (Directives pour l'intégration des interventions de lutte contre les violences basées sur le genre dans l'action humanitaire : réduction des risques, promotion de la résilience et aide au relèvement)*. Comité Permanent Interagences et Global Protection Cluster (2015). Consulté le 11 septembre 2018.

[https://gbvguidelines.org/wp/wp-content/uploads/2016/10/2015\\_IASC\\_Gender-based\\_Violence\\_Guidelines\\_full-res.pdf](https://gbvguidelines.org/wp/wp-content/uploads/2016/10/2015_IASC_Gender-based_Violence_Guidelines_full-res.pdf).

IASC. *The Gender Handbook for Humanitarian Action (Le manuel de l'égalité des sexes pour l'action humanitaire)*. Comité Permanent Interagences (2017). Consulté le 5 novembre 2018.

[https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2018-iasc\\_gender\\_handbook\\_for\\_humanitarian\\_action\\_eng\\_0.pdf](https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2018-iasc_gender_handbook_for_humanitarian_action_eng_0.pdf).

IASC. *Inter-agency Standing Committee Gender-based Violence Case Management Guidelines (Directives sur la gestion de cas des violences basées sur le genre du Comité Permanent Interagences)*. Comité Permanent Interagences (2017b). Consulté le 5 novembre 2018.

<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/cameroon/document/interagency-gender-base-violence-case-management-guidelines>.

Juschka, D. 2016. « Feminism and Gender Theory » (Féminisme et théorie du genre). Dans *The Oxford Handbook of the Study of Religion (Le manuel d'Oxford de l'étude des religions)*, édité par Stausberg, M. et Engler, S. (2016). Consulté le 5 avril 2018. <http://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780198729570.001.0001/oxfordhb-9780198729570-e-10?print=pdf>

Lewis, D. « Unrecognized Victims: Sexual Violence Against Men in Conflict Settings Under International Law » (Victimes non reconnues : violences sexuelles contre les hommes dans les situations de conflit en droit international). *Wisconsin International Law Journal* 27, n° 1 (2009) : 1-49. Consulté le 5 septembre 2018. <http://nrs.harvard.edu/urn-3:HUL.InstRepos:9823975>.

ODI. *Doing Cash Differently: How cash transfers can transform humanitarian aid (Pour une assistance monétaire différente : comment les transferts monétaires peuvent transformer l'aide humanitaire)*. Overseas Development Institute et Center for Global Development (2015). Consulté le 5 septembre 2018.

<https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9828.pdf>.

HCDH. « Child, early and forced marriage, including in humanitarian settings » (Mariages des enfants, précoces et forcés, y compris dans les contextes humanitaires). Consulté le 7 novembre 2018.

<https://www.ohchr.org/EN/Issues/Women/WRGS/Pages/ChildMarriage.aspx>.

Read-Hamilton, S. *Gender-based violence: A confused and contested term (Violences basées sur le genre : un terme confus et contesté)* Londres : Overseas Development Institute (2014). Consulté le 14 août 2018.

<https://odihpn.org/magazine/gender-based-violence-a-confused-and-contested-term/>.

Rosenberg, J. *Mean Streets: Identifying and Responding to Urban Refugees' Risks of Gender-Based Violence (Quartiers difficiles : identifier et gérer les risques de violences basées sur le genre des réfugiés en milieu urbain)*. Women's Refugee Commission (2016). Consulté le 5 novembre 2018. <https://www.womensrefugeecommission.org/gbv/resources/1272-mean-streets>

Sen, Amartya. 1999. *Development as Freedom (Quand développement rime avec liberté)*. Oxford : Oxford University Press.

Sivakumaran, S. « Sexual Violence Against Men in Armed Conflict » (Violences sexuelles contre les hommes dans les conflits armés) *The European Journal of International Law* 18, n° 2 (2007) : 253-76. <https://doi.org/10.1093/ejil/chm013>.

FNUAP. *Minimum Standards for Prevention and Response to Gender-Based Violence in Emergencies (Standards minimum pour la prévention et la gestion des violences basées sur le genre dans les situations d'urgence)*. Fonds des Nations unies pour la population (2015). Consulté le 7 novembre 2018. <https://www.unfpa.org/featured-publication/gbvie-standards>

HCR. *Our fight against sexual exploitation and harassment (Notre combat contre l'exploitation et le harcèlement sexuels)*. Agence des Nations Unies pour les réfugiés (2018). Consulté le 7 novembre 2018. [https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/GBVIE.Minimum.Standards.Publication.FINAL\\_.ENG\\_.pdf](https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/GBVIE.Minimum.Standards.Publication.FINAL_.ENG_.pdf).

Venton, C, Bailey, S. et Pongracz, S. 2015. *Value for Money of Cash Transfers in Emergencies (Optimisation des transferts monétaires dans les situations d'urgence)*. Ministère britannique pour le Développement international (2015). Consulté le 20 novembre 2017. <http://www.cashlearning.org/downloads/summary-vfm-cash-in-emergencies-report-final.pdf>.

Banque mondiale. *Strategic Note: Cash Transfers in Humanitarian Contexts (Note stratégique : les transferts monétaires dans les contextes humanitaires)*. Washington DC : The World Bank Group (2016). Consulté le 15 novembre 2018. [https://interagencystandingcommittee.org/system/files/strategic\\_note\\_cash\\_transfers\\_in\\_humanitarian\\_contexts\\_june\\_2016.pdf](https://interagencystandingcommittee.org/system/files/strategic_note_cash_transfers_in_humanitarian_contexts_june_2016.pdf).

OMS. *Understanding and addressing violence against women: Intimate Partner Violence (Comprendre et gérer les violences faites aux femmes : les violences exercées par un partenaire intime (VPI))*. Organisation mondiale de la santé (2012). Consulté le 15 novembre 2018. [http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/77432/who\\_rhr\\_12.36\\_eng.pdf?sequence=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/77432/who_rhr_12.36_eng.pdf?sequence=1).

WRC. « Mainstreaming GBV Considerations in CBIs and Utilizing Cash in GBV Response » (Intégration des considérations relatives aux violences basées sur le genre dans les transferts monétaires et utilisation de l'argent dans les interventions contre les violences basées sur le genre) Dernière modification le 4 avril 2018. <https://www.womensrefugeecommission.org/issues/livelihoods/research-and-resources/1549-mainstreaming-gbv-considerations-in-cbis-and-utilizing-cash-in-gbv-response>.